

bulletin de l'
association des
naturalistes de la
vallée du
Loing et du massif de Fontainebleau

anvl

association loi 1901 fondée le 20 juin 1913 agréée au titre de la protection de la nature



Jean-François MILLET. *Le Printemps.*



Membre fondateur de l'
UICN
Union mondiale pour la Nature

2023
volume 98
revue trimestrielle
ISSN 0296 - 3086

Association des Naturalistes de la Vallée du Loing et du massif de Fontainebleau

SIRET 389 605 122 00016

code APE 9104Z

Crédit coopératif - IBAN : FR76 4255 9100 0008 0121 5382 376

agrée au titre de la protection de l'environnement dans le département de la Seine-et-Marne
membre fondateur de l'UICN (union mondiale pour la nature)
membre de la Fédération française des sociétés de sciences naturelles
membre de Pro Natura Ile-de-France (conservatoire régional des espaces naturels)
membre de France Nature Environnement (fédération nationale des associations de protection de la nature)

Siège social

ANVL

Station d'écologie forestière

Route de la Tour Denecourt

F-77300 Fontainebleau

Téléphone et télécopie : 33 (0)1 64 22 61 17

Site internet : www.anvl.fr

Adresse courriel : anvl@anvl.fr

Bureau directeur

Président : Jean-Philippe SIBLET

Vice-président : Philippe GOURDAIN

Trésorière : Jacqueline DESCOTILS

Secrétaire général : Louis ALBESA

Secrétaire adjoint : Pierre MIGUET

Secrétaire aux publications : Jean-Philippe SIBLET

Bibliothécaire : Pierre QUENTIN

Bibliothécaire adjointe : Lucile FERRIOT

Conseil d'administration

Michel ARLUISON

Frédéric ASARA

Jacques COMOLET-TIRMAN

Jean-Pierre MÉRAL

Membres d'honneur

Présidents d'honneur : Jean-Claude BOISSIÈRE, Jorge VIERA DA SILVA

L'association des naturalistes de la vallée du Loing et du massif de Fontainebleau a pour vocation de promouvoir le goût et l'étude des **sciences naturelles** et de contribuer par les observations, les recherches et les travaux de ses membres à l'élargissement des **connaissances scientifiques** sur son terrain d'étude. Elle est tout particulièrement attachée à la **protection de la nature** et utilise les travaux de ses membres ou sympathisants pour la mise en place de mesures de protection.

Le terrain d'étude de l'ANVL, centré sur le massif de Fontainebleau, s'étend sur **cinq départements** (Seine-et-Marne, Essonne, Yonne, Loiret, Aube) avec, comme limites, à l'est Romilly-su-Seine, à l'ouest la vallée de l'Essonne, au sud les sources du Loing et au nord l'agglomération melunaise.

L'ANVL organise de nombreuses **excursions** naturalistes pluridisciplinaires tout au long des saisons, ouvertes à tous, et dans des paysages divers ; des **expositions** thématiques, généralement en automne ; des **conférences** sur notre patrimoine naturel et culturel ; des **chantiers de gestion** de secteurs protégés ; des **animations** pour le grand public et les scolaires ; des projets pédagogiques pour les écoles.

L'ANVL élabore des **dossiers de protection** et de gestion pour les sites sensibles et participe à diverses **commissions départementales** de protection et de gestion de la nature.

Le local (même adresse que le siège social) est situé en lisière de la forêt domaniale, à cinq minutes de la gare SNCF de Fontainebleau-Avon, à la naissance de la route forestière de la Tour Denecourt, accessible depuis l'avenue du Général de Gaulle à Avon. Il abrite une bibliothèque d'ouvrages et de revues concernant toutes les disciplines naturalistes sur une grande partie du territoire français, ainsi que des herbiers et collections d'insectes.

Tous les travaux de sciences naturelles et autres disciplines scientifiques relatifs à l'aire d'étude de l'ANVL, peuvent faire l'objet d'une **publication dans ce bulletin**. Les manuscrits doivent être envoyés aux contacts précisés. La reproduction des articles, notes et documents sans indication de sources ni de nom d'auteur, est interdite.

Le prix de vente à l'unité de ce bulletin est de 12 euros, son **abonnement annuel** est de 40 euros. La cotisation ANVL, couvrant l'abonnement annuel, en qualité de **membre actif** est de 50 euros ; l'**adhésion familiale** de 60 euros ; l'**adhésion étudiante** de 10 euros. Le paiement des cotisations est exigible au 31 mars. Toute adhésion nouvelle, prise à partir de septembre, est valable jusqu'à la fin de l'année suivante.

Directeur de la publication et rédacteur en chef

Jean-Philippe SIBLET

Mise en page

Océane ROQUINARÇH

SOMMAIRE

HOMMAGE

L'ANVL : 110 ans ... et pas une ride ! par Philippe GOURDAIN et Jean-Philippe SIBLET, p. 2.

ENTOMOLOGIE

Où sont les Mites d'antan ? (Lepidoptera Tineidae), par Christian GIBEAUX, p. 13.

ORNITHOLOGIE

Dates des premiers chants annuels dans la zone d'études de l'ANVL pour 23 espèces d'oiseaux migrateurs sur la période 2010-2022, par Louis ALBESA, p. 19.

Autour des palombes (*Accipiter gentilis*) - Surveillance de la reproduction d'un couple en forêt de Fontainebleau en 2022, par Louis ALBESA, p. 25.

ÉCOLOGIE

Reconsidérer la biodiversité commune - Les fonctionnalités écologiques en question dans les projets et les territoires, par Philippe GOURDAIN, p. 30.

L'art peut-il contribuer à la préservation de la biodiversité ? par Philippe GOURDAIN, p. 37.



Vue depuis le coteau de Tréchy, vaste coteau calcaire de la cuesta d'Ile-de-France, à fort intérêt écologique et paysager. Il marque la rupture du plateau de Brie (source : INPN). Cliché : Ph. GOURDAIN.

HOMMAGE

L'ANVL : 110 ANS ... ET PAS UNE RIDE !

Par Philippe GOURDAIN et Jean-Philippe SIBLET

Citation proposée : GOURDAIN Ph. & SIBLET J.-P., 2023. L'ANVL : 110 ans ... et pas une ride ! *Bull. Ass. Natur. Vallée Loing*, 98 : 2-12

Mots-clés : ANVL, association, sciences naturelles, anniversaire, 110 ans, histoire, conservation de la nature, bulletin.

Résumé : L'ANVL fête ses 110 ans en 2023 ! Que de chemin parcouru ! Que de noms illustres qui ont contribué à faire de notre association ce qu'elle est aujourd'hui ! D'aucuns pourraient penser qu'après une si longue vie, une structure naturaliste, bâtie sur les forces vives de quelques passionnés, commencerait désormais à s'essouffler. Ceux qui s'investissent aujourd'hui dans la vie associative savent que ce n'est pas un long fleuve tranquille et que les réseaux sociaux remplacent désormais pour partie la cohésion sociale et l'activité sociétale dans les territoires. Pourtant, loin d'être une vieille dame fatiguée, l'ANVL peut se targuer aujourd'hui d'un dynamisme sans cesse renouvelé, mû par les savoirs et l'expérience des plus « anciens », associées aux découvertes les plus récentes, à l'aune du développement numérique, par une équipe salariée jeune et motivée. Loin de pouvoir revenir sur l'ensemble des événements et publications qui ont constitué l'histoire de l'ANVL au cours de ces 110 années, il nous semblait cependant important de raviver à la mémoire de tous, au travers de cet article introductif, quelques noms marquants et quelques dates clés de notre riche et belle association. Et de profiter, de l'occasion qui nous est donnée, d'imaginer quelques perspectives pour les mois et les années à venir.

Abstract: The ANVL celebrates its 110th anniversary in 2023! What a long way! So many illustrious names that have contributed to making our association what it is today! Some might think that after such a long life, a naturalistic structure, built on the lifeblood of a few enthusiasts, would now begin to run out of steam. Those who are involved in community life today know that it is not a long calm river and that social networks are now partly replacing social cohesion and societal activity in the territories. However, far from being a tired old lady, the ANVL can boast today of a constantly renewed dynamism, driven by the knowledge and experience of the "oldest", but also by the updated skills, in the light of digital development, by a young and motivated salaried team. Far from being able to go back over the whole of the work that has made up the history of the ANVL over these 110 years, it nevertheless seemed important to us to revive in everyone's memory, through this introductory article, a few outstanding names and some key dates of our rich and beautiful association. And to take advantage of the opportunity given to us, to imagine some perspectives for the months and years to come.

Préambule

Revenir sur l'histoire d'une association plus que centenaire est un vrai défi. Nous pouvons commencer par le commencement. Il convient en préambule de saluer l'initiative de nos aïeux, de s'être réunis et d'avoir constitué l'Association des Naturalistes de la Vallée du Loing et du Massif de Fontainebleau. Cela s'est passé en 1913 (voir Fig. 1 et 2), à l'initiative du Dr. Henri DALMON (Fig. 3) et de ses amis, dont il

convient d'honorer la mémoire. Le bureau et conseil d'administration de l'association en sa première année étaient composés de la manière suivante : M.M. Leslie POOLE-SMITH Président ; Albert COURTELLEMONT Vice-Président ; Dr. H. DALMON Secrétaire ; Daniel GUITAT Trésorier ; Dr. M. ROYER Bibliothécaire-Archiviste ; Georges PANIER et Adhémar POINSARD Membres administrateurs (source : *Bulletin de*

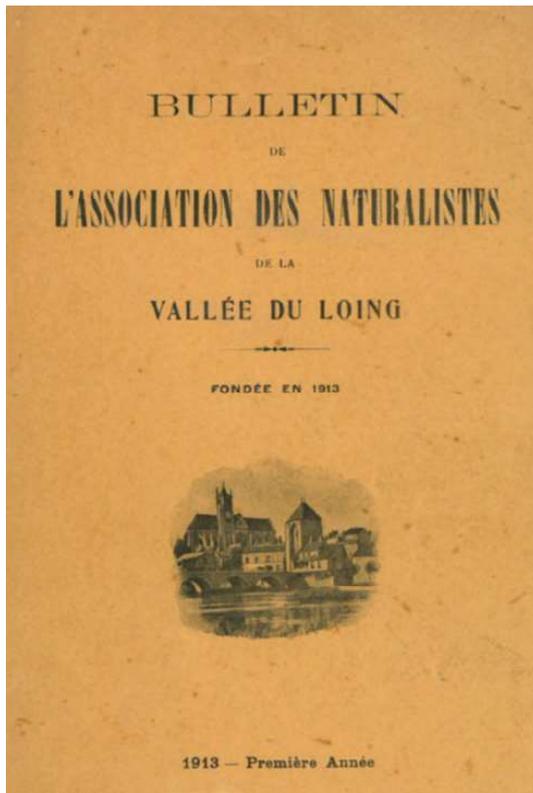


Fig. 1 : Première de couverture du bulletin n°1 de l'ANVL. 1913. Source : ANVL.

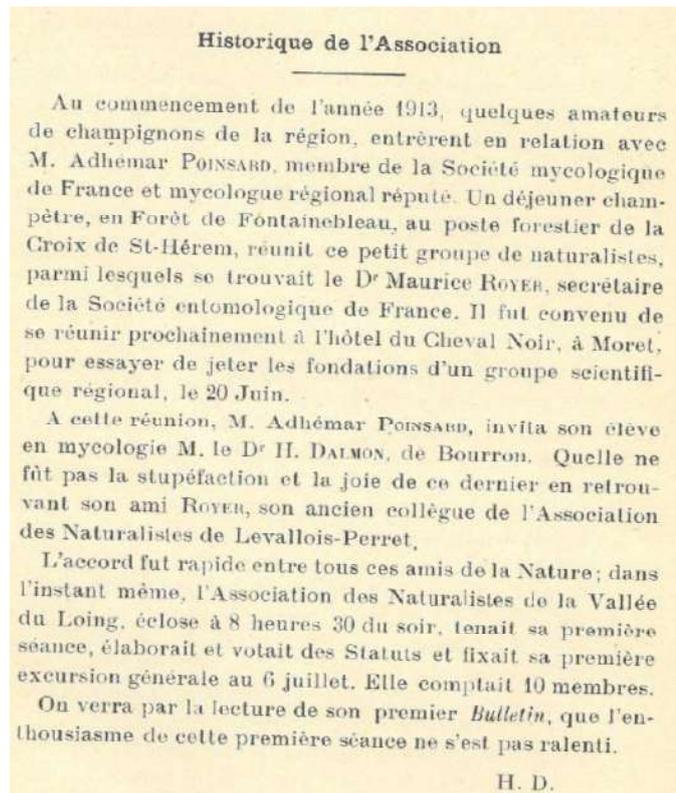


Fig. 2 : Fac simulé de l'historique de l'association publié au bulletin n°1 de 1913. Source : ANVL.



Fig. 3 : Portrait du Dr Henri DALMON, membre fondateur de l'Association des Naturalistes de la Vallée du Loing. Source : <http://www.apophtegme.com/>

l'ANVL - Première année (1913)). Henri DALMON a consacré sa thèse de doctorat (1906) au venin des serpents, en particulier celui de la vipère, dont il étudiait depuis 1903 le comportement dans la Forêt de Fontainebleau¹. Selon cette même source, il a servi, pendant la première guerre mondiale, comme Lieutenant-Médecin d'Infanterie coloniale. Il fut gazé à Craonne, et affecté, une fois rétabli, à l'Hôpital de Verdun, au cœur de la fournaise (1916). Dès son retour, à l'issue du conflit, il retrouvera son cabinet de Bourron-Marlotte et reprendra ses explorations du Massif forestier, poursuivant sur le terrain ses études et ses travaux de naturaliste. Il serait impossible de résumer ici son œuvre immense, laquelle a été largement commentée et détaillée par le passé. Pierre DOIGNON dressa de lui un portrait précis que l'on peut retrouver dans le *Bulletin des Amis de Bourron-Marlotte* n°3 (1978). Nous pouvons en retenir ici quelques belles lignes de cet homme complexe et plein d'esprit, tirées d'un résumé de sa vie, qu'il publia dans une revue anarchisante (août-septembre 1945) (voir aussi Fig. 4) :

« Tenant ma fille de la main gauche, mon fils de la main droite et ma compagne riant derrière moi, nous galopons dans la forêt, ne cueillant rien, n'abîmant

1 - <http://www.apophtegme.com/>

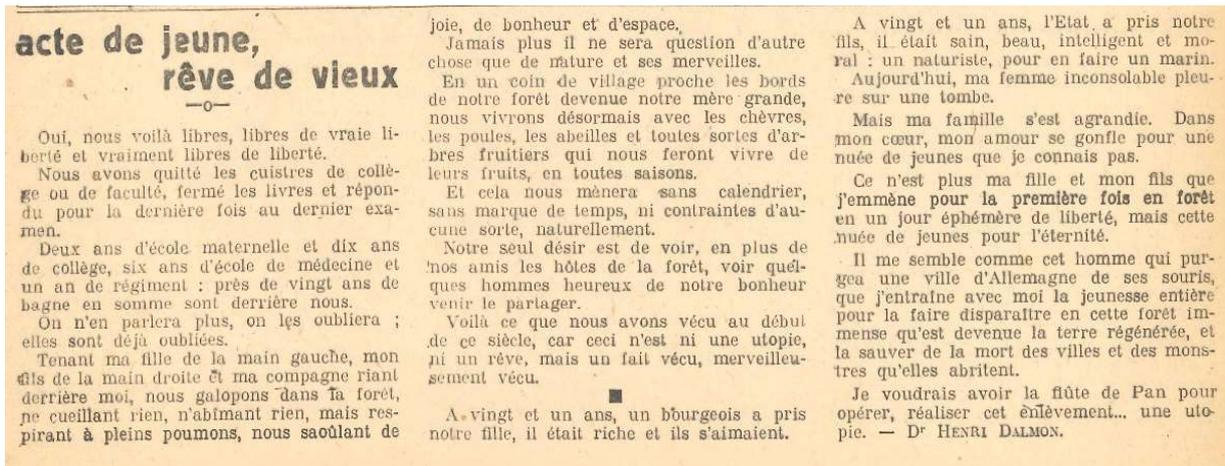


Fig. 4 : Un texte publié par le Dr Henri DALMON en 1945 dans une revue anarchisante et qui se veut être un résumé de sa vie. Source : <https://archive.org/details/unique-003-images/page/n3/mode/2up>

rien, mais respirant à pleins poumons, nous soûlant de joie, de bonheur et d'espace. Jamais plus il ne sera question d'autre chose que de nature et ses merveilles. »

Poursuivons sur les origines de l'ANVL. Il faut aussi se souvenir que dès sa création, l'objectif de notre association était d'améliorer et diffuser les connaissances naturalistes dans le territoire d'étude défini. Et cette connaissance visait à assurer la conservation de la nature, qui subissait déjà « *des menaces graves, bien perçues et décrites par nos illustres prédécesseurs* » (cf. SIBLET, 2013).

Déjà les fondateurs de l'association s'inquiétaient des dégradations faites à la biodiversité.

Qui se souvient qu'au début du XX^{ème} siècle, les Artistes de Marlotte « *épouvantés par la destruction des plus beaux sites de leur forêt par les forestiers, les viandiers, les carriers, réclameront le classement des parties les plus sauvages du massif en Parc National, idée immédiatement reprise par le Dr DALMON et ses amis* »², lors de la création de l'ANVL en 1913 ?

On constate l'engagement pour la conservation de la nature dès les premiers bulletins de l'ANVL. On peut lire par exemple dans l'article intitulé « *destruction de la flore des environs de Paris. Variations topographiques de la flore de la forêt de Fontainebleau et de ses alentours.* » (DALMON & DALMON, 1913), les éléments suivants : « *Dans le bassin de Paris, et principalement aux environs de cette ville, où, selon le mot de Balzac, le terrain coûte trop cher pour qu'on l'épargne, les travaux industriels et agricoles, l'aménagement pour l'habitation serrée, ont amené un remaniement si complet du sol, un nettoyage poussé si loin dans son désir de faire disparaître ce qui n'est pas*

joie, de bonheur et d'espace. Jamais plus il ne sera question d'autre chose que de nature et ses merveilles.

En un coin de village proche les bords de notre forêt devenue notre mère grande, nous vivrons désormais avec les chèvres, les poules, les abeilles et toutes sortes d'arbres fruitiers qui nous feront vivre de leurs fruits, en toutes saisons.

Et cela nous mènera sans calendrier, sans marque de temps, ni contraintes d'aucune sorte, naturellement.

Notre seul désir est de voir, en plus de nos amis les hôtes de la forêt, voir quelques hommes heureux de notre bonheur venir le partager.

Voilà ce que nous avons vécu au début de ce siècle, car ceci n'est ni une utopie, ni un rêve, mais un fait vécu, merveilleusement vécu.

■
A vingt et un ans, un bourgeois a pris notre fille, il était riche et ils s'aimaient.

A vingt et un ans, l'Etat a pris notre fils, il était sain, beau, intelligent et moral : un naturaliste, pour en faire un marin. Aujourd'hui, ma femme inconsolable pleure sur une tombe.

Mais ma famille s'est agrandie. Dans mon cœur, mon amour se gonfle pour une nuée de jeunes que je connais pas.

Ce n'est plus ma fille et mon fils que j'emmène pour la première fois en forêt en un jour éphémère de liberté, mais cette nuée de jeunes pour l'éternité.

Il me semble comme cet homme qui purgea une ville d'Allemagne de ses souris, que j'entraîne avec moi la jeunesse entière pour la faire disparaître en cette forêt immense qu'est devenue la terre régénérée, et la sauver de la mort des villes et des monstres qu'elles abritent.

Je voudrais avoir la flûte de Pan pour opérer, réaliser cet enlèvement... une utopie. — Dr HENRI DALMON.

d'origine humaine, que le revêtement naturel de ce sol a dans maints endroits, complètement disparu. » Ces écrits sonnent comme particulièrement actuels et les fondateurs de l'ANVL seraient sans doute catastrophés de constater l'ampleur qu'a pris ce phénomène d'artificialisation des sols en à peine plus d'un siècle.

Les premiers articles du bulletin - une vingtaine dès 1913 ! - ont porté également sur la délimitation du bassin du Loing et sur des comptes-rendus d'excursions, tout d'abord à Fontainebleau (grande mare, grande vallée, Mare aux Fées, etc.), puis Grez-sur-Loing, le marais d'Episy et les bords du Lunain, le bord du Loing à Nemours, Bagneaux à Poligny, etc. Mais également le lieu-dit du Long Rocher à Sorques ou le canal du Loing à Moret-sur-Loing (cf. ANONYME, 1913).

Dès les premières années, les disciplines étudiées par les auteurs dans le bulletin ont couvert un large spectre : botanique, géographie, mycologie, entomologie, géologie, hydrologie, micrographie, ornithologie, préhistoire, etc. Par la suite, viendront des articles sur la protection de la nature, l'algologie, l'histoire, la bryologie, la vènerie, la mammalogie, l'herpétologie, la lichénologie, l'écotoxicologie, la météorologie, la paléobotanique et même la toponymie.

Il y a dix ans, pour le centenaire de l'ANVL (cf. Fig. 5), les collègues (cf. FLAMANT & NAUDET, 2013) avaient eu l'occasion de rendre hommage à celles et ceux qui ont contribué, tout au long de ces années, à faire vivre le bulletin. Ils ont notamment analysé son format et ses contributeurs.

Plus de cinq cents auteurs ont publié des lignes dans le bulletin de l'ANVL depuis 1913 ! Parmi

2 - <http://www.apophtegme.com>

ceux-ci nous pouvons retenir incontestablement quelques noms parmi lesquels Jean VIVIEN, dont l'œuvre est colossale, Henri DALMON et son frère Jacques, déjà cités, Maurice ROYER, Jean LASNIER, Jean LOISEAU, Clément JACQUIOT ou encore Pierre DOIGNON. François DU RETAIL, un grand nom de l'entomologie à l'ANVL, qui a publié une soixantaine d'articles dans le bulletin, Gilbert-Robert DELAHAYE auteur d'au moins 140 articles dans le bulletin ayant trait à l'archéologie, l'histoire et la préhistoire, Michel ARLUISON pour la bryologie et bien d'autres, qui nous l'espérons, nous pardonnerons de ne pas les avoir cités.

Récemment disparu, il convient également de nommer Philippe BRUNEAU DE MIRÉ (voir [SIBLET, 2021](#)), dont l'érudition et la sagacité n'ont pu laisser indifférents ceux qui ont parcouru ses écrits ou qui ont eu la chance de le côtoyer. Des articles dans le bulletin seront aussi prochainement consacrés à deux figures importantes pour notre association et qui nous ont quittés très récemment : Gilles NAUDET, qui fut administrateur de l'association pendant plus de trois décennies et a assuré la vice-présidence

jusqu'en 2014 ; et Yves DOUX, illustrateur hors pair, qui a contribué à la publication de nombreux ouvrages.

Après 110 ans d'une histoire riche et parfois mouvementée, ce ne sont pas moins de 4 700 articles qui ont été publiés dans la revue de l'association. L'occasion nous est donnée au travers de ces lignes, de remercier toutes celles et ceux qui ont partagé dans le bulletin, souvent avec passion, leurs connaissances et leurs découvertes naturalistes. Il est important, pour ne pas dire indispensable, de savoir parfois « regarder dans le rétroviseur », l'œuvre accomplie par nos prédécesseurs, car l'être humain n'a pu s'ériger qu'en comptant sur le savoir patiemment accumulé par les générations qui nous ont précédés. Les « nouvelles technologies » dont nous faisons un usage quotidien désormais, elles-mêmes, issues des travaux et de l'ingéniosité de nos aïeux. Bien plus qu'un « agrégat » de données naturalistes, le bulletin nous permet aujourd'hui de décrire, suivre et comprendre avec finesse l'évolution de la nature sur notre territoire d'étude.



Fig. 5 : Présentation du bilan moral de l'ANVL à l'occasion de son 100^{ème} anniversaire, en 2013. Cliché : Ph. GOURDAIN.

L'ANVL aujourd'hui

Le territoire d'étude de l'ANVL s'étend aujourd'hui sur environ 2 700 km². Il inclut bien sûr le massif de Fontainebleau, la vallée du Loing et une partie du bocage gâtinais, la vallée de la Bassée jusqu'aux environs de Nogent-sur-Seine, puis le secteur du provinois, Nangis, la forêt de Villefermoy et la vallée de la Seine en remontant jusqu'aux environs de Melun.

Face aux défis environnementaux, les missions de l'ANVL, à l'origine largement centrées sur la connaissance, portent désormais sur la préservation, la sensibilisation, l'éducation, la gestion et le suivi des milieux naturels et sont inscrites dans ses statuts. Elles peuvent se résumer de la façon suivante.

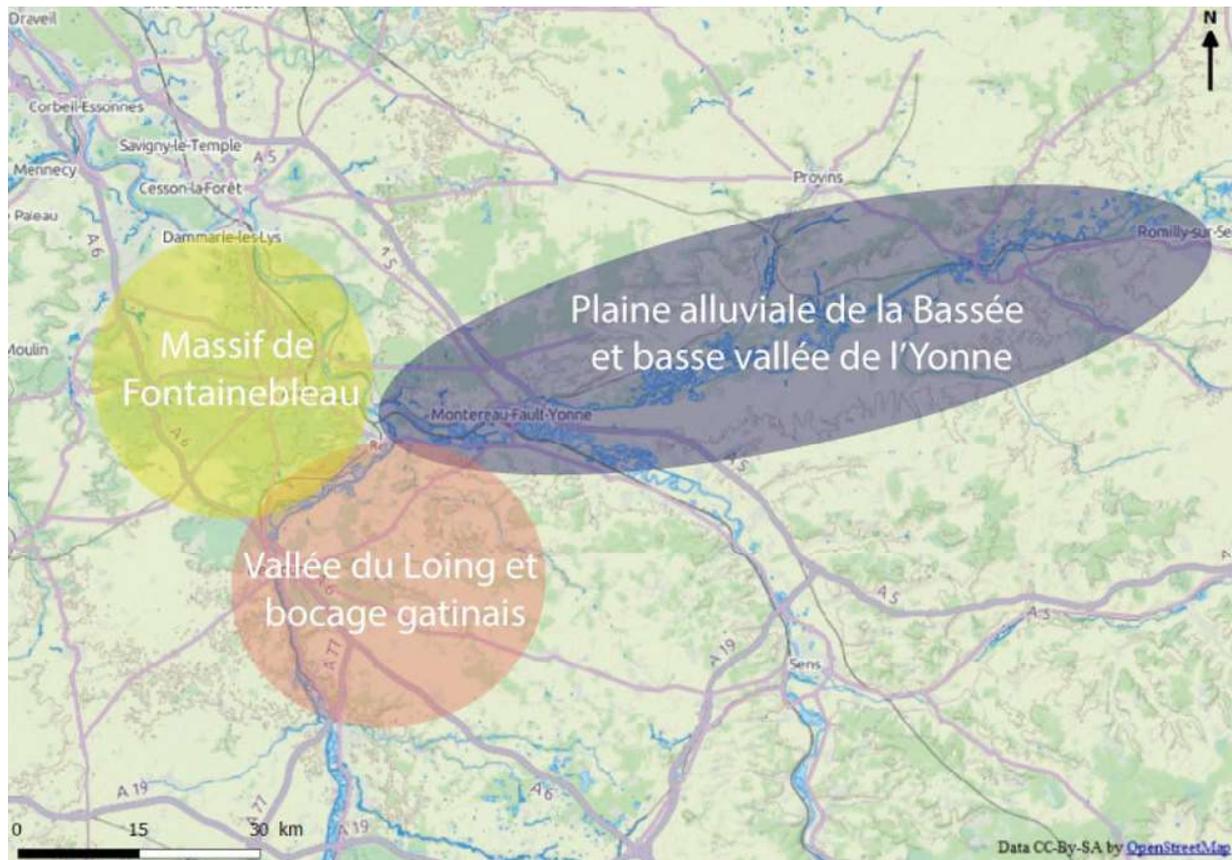


Fig. 6 : Carte des grands secteurs géographiques couverts par le territoire d'étude de l'ANVL. Source : ANVL.

Mieux connaître la Nature, informer les acteurs de la société civile, préparer les jeunes générations. L'ANVL agit à tous les niveaux pour sensibiliser les citoyens à la préservation de l'environnement.

En tant qu'association agréée pour la protection de l'environnement, l'ANVL utilise l'ensemble des leviers dont elle dispose afin d'assurer une veille environnementale efficace :

- Surveillance et veille sur l'intégrité de sites à vocation écologique ;
- Participation à de nombreux comités, commissions, concernant la protection de la Nature ;
- Interventions et participations lors d'enquêtes publiques et de projets de territoire ;
- Relation étroite avec diverses structures pour la conservation et l'achat de sites naturels.

Ces objectifs ne sont pas seulement inscrits sur le papier. Ils se traduisent par des actions nombreuses et concrètes. S'il est impossible d'en dresser ici une liste exhaustive, nous pouvons tout du moins donner quelques exemples des travaux réalisés au cours de ces dernières années.

L'ANVL est impliquée, depuis son réaménagement écologique en 1999, dans le suivi et l'animation du site du Carreau-Franc (77), espace naturel sensible (voir Fig. 7). L'ANVL organise ainsi chaque année sur cette réserve ornithologique, plusieurs journées « portes ouvertes », des sorties, des animations, des stages et des chantiers d'entretien.

Des suivis de la biodiversité sont également assurés sur la réserve naturelle régionale des Seiglats, contiguë du Carreau-Franc. Notre association a aussi participé ces dernières années, à des inventaires et suivis scientifiques sur la plaine de Courances auprès de l'association Agrof'île, et sur le marais de Baudelut (Fleury-en-Bière, 77185) dans le cadre d'un projet de restauration de ce site porté par le SEMEA³.

L'ANVL accompagne désormais depuis de nombreuses années, des partenaires privés comme des exploitants de carrières (CEMEX, Lafarge, GSM Granulats, etc.), pour la restauration des sites d'extraction post-exploitation, mais aussi dans le suivi et la protection de ces sites (voir par exemple le site de la carrière d'Hermé (LARRÈGLE & al., 2019), ou encore les plans d'eau de Varennes-sur-Seine, Balloy et Bazoches-les-Bray -77).

3 - Syndicat mixte des bassins versants de la rivière École, du ru de la Mare-aux-Évées et de leurs Affluents.



Fig. 7 : Vue sur le site du Carreau Franc lors d'une sortie en avril 2022. Cliché : Ph. GOURDAIN.

Des suivis naturalistes, diagnostics écologiques et animations sont assurés dans le cadre d'un partenariat avec Eau de Paris, là aussi depuis de nombreuses années. Nous pouvons citer enfin parmi de nombreux autres exemples, les suivis de la biodiversité réalisés par le biais de l'Indice de Qualité Ecologique (cf. DELZONS & al., 2020), sur le site d'étude d'EDF au lieu-dit «Les Renardières», situé à Ecuelles (77250).

Les partenariats avec les acteurs publics ne sont pas en reste. Des collaborations sont par exemple bien établies avec le Conseil Départemental de Seine-et-Marne et la DRIEAT⁴. N'oublions pas bien sûr la collaboration avec l'Office National des Forêts (ONF), notamment dans le cadre de la co-animation du document d'objectif Natura2000 du massif de Fontainebleau. Les échanges avec de nombreuses autres associations sur le territoire d'étude de l'ANVL sont, évidemment, naturels. Nous pouvons citer par exemple les Naturalistes Parisiens, l'Association Nature du Nogentais, la Société Mycologique de France, le Groupe Ecologique de Nemours et des Environs, le Conservatoire des Espaces Naturels d'Ile-de-France, l'Association de la Réserve Naturelle du Marais de Larchant, etc. Parmi les contributions récentes, notons l'implication de nos membres et salariés lors de l'installation d'un crapauduc à

Montigny-sur-Loing (cf. Fig. 8).

Retenons également les nombreuses animations assurées par nos équipes salariées et bénévoles auprès de scolaires ou la réalisation d'expositions diverses dont l'exposition mycologique réalisée chaque année à la période automnale par quelques passionnés (Fig. 9), parmi lesquels on peut citer Josette RAPILLY, puis Jean-Pierre MÉRAL et Jacqueline DESCOTILS, entre autres.

L'ANVL est impliquée dans de très nombreux comités dont nous pouvons aussi citer ci-après quelques exemples :

- Commission de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF) ;
- Comités de pilotage et comités techniques des sites Natura 2000 Bassée, Haute vallée de l'Essonne, Basse Vallée du Loing, rivières du Loing et du Lunain ;
- Commission départementale de la chasse et de la faune sauvage ;
- Comité de gestion de la Réserve Naturelle Nationale de la Bassée ;
- Plan régional d'action sur les chiroptères ;

4 - Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement, de l'aménagement et des transports d'Ile-de-France.



Fig. 8 : Participation de l'ANVL, avec de nombreuses autres structures, à l'installation d'un crapauduc à Montigny-sur-Loing (plaine de Sorques, 77312) en octobre 2020. Cliché : Ph. GOURDAIN.

- Commission géographique Seine amont et rivières d'Ile-de-France de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie (liste très loin d'être exhaustive).

L'ANVL a également accueilli depuis dix ans des dizaines de stagiaires de niveau universitaire et des services civiques, contribuant par là-même, à la formation de jeunes diplômés dans le domaine des sciences naturelles. Elle s'est impliquée très activement lors de l'enquête publique du projet porté par Voies Navigables de France pour la mise à grand gabarit de la Seine entre Bray-sur-Seine et Nogent-sur-Seine (voir ANVL, 2021), elle accompagne également plusieurs communes dans leur démarche d'atlas de la biodiversité communale⁵, notamment Avon, Fontainebleau, Ury et Ville-Saint-Jacques. Le lecteur soucieux d'en savoir plus sur les actions, travaux et partenariats engagés pourra se référer aux bilans moraux et bilans d'activités de l'ANVL, produits et présentés chaque année à l'occasion de son assemblée générale.

La biodiversité est devenue, au cours des dernières décennies, un sujet « à la mode », en lien notamment

avec les publications toujours plus nombreuses qui documentent son érosion rapide et massive (voir par exemple COWIE & al., 2022). Comme tout sujet en vogue, le risque existe de voir celui-ci accaparé par des acteurs divers et variés, sans que cela ne s'accompagne pour autant d'actions concrètes et précises qui permettraient d'inverser la tendance observée. Ce n'est assurément pas le cas de notre association qui n'a pas à rougir de son bilan ; bilan qu'elle doit à l'investissement de ses membres, salariés et partenaires dont quelques-uns ont été cités dans les lignes qui précèdent.

L'ANVL fait aujourd'hui partie intégrante des structures actrices du territoire que nous venons de décrire. Elle est reconnue à ce titre par les collectivités locales et nombre d'acteurs économiques, pour ses compétences et son expertise sur les sujets liés à la biodiversité et la géodiversité. Les multiples partenariats qu'elle a tissés en sont la preuve. Au cours des dix dernières années, l'ANVL a largement contribué, pour le sud de la Seine-et-Marne, à la révision de l'inventaire des ZNIEFF⁶ (voir par exemple Fig. 10), pour le compte de la direction régionale en charge de l'environnement (aujourd'hui DRIEAT).

Il serait illusoire d'espérer relater dans ces quelques lignes, les dizaines de sorties naturalistes qui ont été organisées par l'ANVL au cours des dix dernières années. Nous souhaitons toutefois profiter de l'occasion pour, si ce n'est en rendre compte dans le détail, au moins en illustrer quelques-unes d'entre elles.

L'inventaire partiel de la forêt de la Commanderie en juin 2017 (Fig. 11) a donné lieu à des préconisations de gestion et de conservation,

6 - Zones naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique.



Fig. 9 : Exposition mycologique en novembre 2021 à Avon. Cliché : Ph. GOURDAIN.

5 - <https://abc.naturefrance.fr/>

ensuite transmises à l'ONF. Une publication des résultats de cette étude a été assurée dans le bulletin de l'ANVL en 2020 (cf. [GOURDAIN & al., 2020](#) puis [ASARA & al., 2020](#)).

En 2019, l'ANVL s'est impliquée dans des inventaires participatifs (Fig. 12), auprès de nombreuses autres structures naturalistes, pour compléter les connaissances sur la biodiversité du Marais de Larchant. Ces données ont servi à affiner le plan de gestion de la Réserve naturelle.

Pour les 110 ans de l'ANVL

Pour le 110ème anniversaire de l'ANVL, de nombreuses animations sont prévues, avec l'aide de l'équipe salariée ainsi que des bénévoles. Ainsi, des sorties naturalistes, des conférences, des projections de films, des débats, des chantiers (etc.) sont programmés tout au long de l'année 2023. Le calendrier des animations sera diffusé aux adhérents très prochainement.



Fig. 10 : Vue sur les pelouses et prairies de Machault (77133). Un site inscrit à l'inventaire des ZNIEFF grâce aux inventaires menés pour partie sous l'égide de l'ANVL. Cliché : Ph. GOURDAIN.



Fig. 11 : Sortie naturaliste dans le secteur de la forêt de la Commanderie le 28 juin 2017 sous l'égide de l'ANVL et du Service du Patrimoine Naturel (aujourd'hui PatriNat). Cliché : Ph. GOURDAIN.



Fig. 12 : Sortie naturaliste au marais de Larchant, le 22 juin 2019. Celle-ci a impliqué un grand nombre de naturalistes venant de toute la région. Elle a permis d'enrichir et d'actualiser la connaissance du marais. Cliché : Ph. GOURDAIN.

L'ANVL demain ?

L'ANVL devra encore mener de grands chantiers dans les années à venir. La *théorie de la reine rouge* (cf. CARROLL, 2015), selon laquelle il convient de courir toujours plus vite pour rester à sa place et ne pas craindre d'être emporté dans l'oubli, semble non seulement s'appliquer aux êtres vivants, mais aussi aux structures. En particulier, les associations loi 1901 doivent redoubler d'efforts pour continuer à assurer leur rôle, pourtant essentiel, dans la structuration de l'action sociale et dans l'animation des territoires. Malgré le rôle majeur que jouent des associations comme l'ANVL (nous espérons l'avoir démontré dans les lignes qui précèdent), elles ont toutes d'énormes difficultés pour assurer leurs missions et parfois même leur survie. L'augmentation exponentielle des missions qui leur sont confiées et le champ de compétences qu'il faut déployer pour les remplir est inversement proportionnel au nombre de bénévoles qui se dévouent pour les accomplir. L'indispensable professionnalisation des associations conduisant au recrutement de salariés apporte des ressources et un dynamisme nouveau (Fig. 13). Mais elle comporte également un risque : celui de devoir chercher des financements en accomplissant des travaux qui peuvent parfois les détourner de leurs engagements initiaux. Le défi des prochaines années, décennies, sera d'accompagner les changements tout en préservant l'esprit des fondateurs. Vaste programme, d'autant que le modèle associatif semble de moins en moins attractif pour les nouvelles générations. Espérons un retournement de situation. Les disques vinyl, les livres « papier » redeviennent peu à peu à la mode. En sera-t-il de même pour les associations ?

Pour maintenir la reconnaissance dont bénéficie encore aujourd'hui l'ANVL, la maîtrise des nouveaux outils de communication sera essentielle. Ce tournant est vital. Certains le regretteront sûrement, mais il s'agit d'une démarche indispensable. Il y a dix ans déjà, nous parlions de réseaux sociaux, de sites Internet, de bases de données. Ces outils font toujours partie intégrante de nos référentiels mais ils se sont encore enrichis, perfectionnés, diversifiés.

La mise à jour constante du site Internet de l'association⁷ implique un travail conséquent et des compétences nouvelles. L'usage des nouveaux médias tels Instagram, les podcasts, Facebook (etc.) demande l'implication de jeunes esprits pour lesquels la manipulation de ces outils coule de source.

Si cette évolution, actuellement en marche, est indispensable, certains fondamentaux resteront immuables. C'est ainsi que notre revue, dont la parution n'a connu que de très rares interruptions pendant les conflits mondiaux, et que nous appelons affectueusement « le bulletin », restera une publication papier. Il nous semble, en effet, que la volatilité des médias numériques cadre mal avec la pérennité que nous souhaitons voir des écrits, témoignages, études qui y ont été publiés depuis son origine. Mais là encore, nous avons mis à profit les innovations technologiques pour numériser la totalité des bulletins et ainsi en rendre plus accessible le contenu.

Pour autant, comme hier, le terreau dans lequel l'ANVL a prospéré restera le même : la motivation, l'enthousiasme et l'émerveillement des acteurs de notre association face à l'observation de la nature qui les entoure. Salariés ou bénévoles, chacun doit contribuer, par son implication dans la vie associative, à la connaissance et la préservation de la nature, tout en contribuant à faire vivre par là même, l'association qu'une poignée d'hommes a eu l'audace d'imaginer et de fonder 110 ans plus tôt. La sagacité et la profondeur de leurs écrits doivent nous servir de balise pour nous guider dans les méandres d'un monde actuel bien inquiétant mais dont nous avons la charge pour les générations futures. Ceci ne doit pas laisser la place à la nostalgie ou au désespoir. L'ANVL s'inscrit clairement dans l'avenir avec détermination et envie. Pour y parvenir, nous comptons sur tous et notamment sur ceux qui liront ces lignes, pour l'aider dans cette démarche.

7 - <https://www.anvl.fr/>



Fig. 13 : L'équipe salariée de l'ANVL à la station d'écologie forestière (Fontainebleau), en février 2023, de gauche à droite : G. LARRÈGLE, coordinateur études et biodiversité, C. BOFARULL, directrice de l'ANVL, T. BETHENCOURT, A. SIGNOL et L. ROYER, tous les trois chargés d'études environnement. Cliché : A. BOUMENDIL.

Bibliographie

Anonyme, 1913. Excursion du 6 Juillet 1913 à Fontainebleau. *Bull. Ass. Natur. Vallée Loing*, **1** : 24-25.

Anonyme, 1913. Excursion du 27 juillet 1913. *Bull. Ass. Natur. Vallée Loing*, **1** : 25.

Anonyme, 1913. Excursion du 10 août 1913. *Bull. Ass. Natur. Vallée Loing*, **1** : 25.

Anonyme, 1913. Excursion du 17 août 1913. *Bull. Ass. Natur. Vallée Loing*, **1** : 26-27.

Anonyme, 1913. Excursion du 14 septembre 1913. *Bull. Ass. Natur. Vallée Loing*, **1** : 27.

ANVL, 2021. Avis de l'Association des Naturalistes de la Vallée du Loing et du Massif de Fontainebleau sur le projet de canalisation au gabarit 2500 tonnes de la Seine entre Bazoches-les-Bray (77) et Nogent-sur-Seine (10). 31 janvier 2021. 12 p.

ASARA F., GARCIA A., GOURDAIN Ph., ALBESA L., SIBLET J.-Ph., CARLIER G., COMOLET-TIRMAN J. & ROQUINARC'H O., 2020. Proposition pour une meilleure prise en considération de la biodiversité en forêt domaniale de la Commanderie. *Bull. Ass. Natur. Vallée Loing*, **93** 1-2 : 66-76.

CARROLL L., 2015. *Alice au pays des merveilles* (1865) & *De l'autre côté du miroir* (1871). Ed. Gallimard 5 juin 2015. 374 p.

[**COWIE R. H., BOUCHET Ph. & FONTAINE B.**, 2022. The Sixth Mass Extinction: fact, fiction or speculation? *Biol. Rev.* (2022) **97**, pp. 640-663. <https://doi.org/10.1111/brv.12816>]

DALMON H., 1913. Délimitation du bassin du Loing. *Bull. Ass. Natur. Vallée Loing*, **1** : 20-23.

DALMON H., 1945. Acte de jeune, rêve de vieux. *L'Unique*, **3** (août-septembre 1945), p. 20.

[**DELZONS O., CIMA V., FOURNIER C., GOURDAIN P., HÉRARD K., LACOEUILHE A., LAIGNEL J., ROQUINARC'H O. & THIERRY C.**, 2020. Indice de Qualité Ecologique (IQE), Indice de Potentialité Ecologique (IPE) - Guide méthodologique - Version 2.0. UMS Patrimoine Naturel - Centre d'expertise et de données (OFB-CNRS-Muséum national d'Histoire naturelle), Paris. 118 p. <https://iqe-patrinat.mnhn.fr/>]

DOIGNON P., 1978. Figures marquantes de Bourron-Marlotte : le docteur Henri DALMON. Bulletin - *Les amis de Bourron-Marlotte* », **3**, Mars 1978. p. 21.

FLAMANT N. & NAUDET G., 2013. Centenaire de l'ANVL, Hommage - brève lecture du bulletin n°1 de 1913. *Bull. Ass. Natur. Vallée Loing*, **89** (1-2) : 6-11.

GOURDAIN P., ROQUINARC'H O., BARNIER F., LEONARD L., ASARA F., FERRIOT L. & GARCIA A., 2020. Diagnostic de la biodiversité de la forêt domaniale de la Commanderie, *Bull. Ass. Natur. Vallée Loing*, 93 1-2 : 5-65.

LARRÈGLE G., (coord). & SIGNOL A., 2019. Inventaires 2019 réalisés par HUGUET C., ASARA F., LARRÈGLE G., SANCHEZ L. & PARISOT-LAPRUN M. - Rapport d'activité 2019 - Site périphérique de Hermé. ANVL pour Lafarge. Janvier 2019. 108 p.

SIBLET J.-P., 2013. Centenaire de l'ANVL - Les mots du Président - Jean-Philippe SIBLET. *Bull. Ass. Natur. Vallée Loing*, 89 (1-2), 2013 : 2-3.

SIBLET J.-P., 2021. In Memoriam, Philippe BRUNEAU DE MIRÉ. *Bull. Ass. Natur. Vallée Loing*, 95 : 2-9.

Sitographie

[Association des naturalistes de la vallée du Loing et du massif de Fontainebleau : <https://www.anvl.fr/>]

[Association Agrof'île : <http://www.agrofile.fr/>]

[Dr Henri DALMON. 1880 - 1953. Médecin et naturaliste : <http://www.apophtegme.com/BOURRON/HISTOIRE/dalmon.htm>]

[Syndicat mixte des bassins versants de la rivière École, du ru de la Mare-aux-Évêes et de leurs Affluents : <https://le-semea.fr/>]

[Département de Seine-et-Marne, site du Carreau-Franc : <https://www.seine-et-marne.fr/fr/publications/espace-naturel-sensible-le-carreau-franc>]

Ph. GOURDAIN
<ph.gourdain@gmail.com>

J.-Ph. SIBLET
1 bis, rue des Sablonnières,
77670 Saint-Mammès
<siblet@mnhn.fr>

ENTOMOLOGIE

OUÛ SONT LES MITES D'ANTAN ? (LEPIDOPTERA TINEIDAE)

Par Christian GIBEAUX

Citation proposée : GIBEAUX Ch., 2023. Où sont les Mites d'antan ? (Lepidoptera Tineidae). *Bull. Ass. Natur. Vallée Loing*, 98 : 13-18.

Mots-clés : Lepidoptera, Tineidae, Mite, *Tineola bisselliella* (Hummel, 1823).

Résumé : L'auteur constate avec nostalgie la disparition de la Mite, un Lépidoptère appartenant à la famille des Tineidae autrefois répandue dans nos habitations, en raison notamment de l'abandon des fibres naturelles de nos vêtements au profit de fibres synthétiques, aujourd'hui remplacée par d'autres espèces considérées comme des parasites.

Riassunto : L'autore constata con nostalgia la scomparsa della Tarma dei vestiti, un Lepidottero che appartiene alla famiglia dei Tineidae, un tempo diffuso nelle nostre abitazioni, a causa soprattutto dell'abbandono delle fibre naturali dei nostri abiti, a favore delle fibre sintetiche, ora sostituito da altre specie considerate parassiti. (traduction Giorgio Baldizzone)

Zusammenfassung : Der Autor stellt mit Nostalgie das Verschwinden der Kleidermotte, einer als parasitär geltenden Motte aus der Familie der Tineidae, fest. Die einst in unseren Haushalten weit verbreitete Art wird durch die Umstellung von natürlichen Textilfasern auf synthetischen Faser dezimiert. (traduction Josef de Freina).

Abstract: The author notes with nostalgia the disappearance of the *clothes moth*, a Lepidoptera belonging to the family Tineidae, which was once widespread in our homes, due in particular to the abandonment of natural fibres in our clothing in favour of synthetic fibres, now replaced by other species considered to be parasites.

« Je vous parle d'un temps que les moins de vingt ans ne peuvent pas connaître ... » chantait « je ne sais plus qui ». Aujourd'hui, lorsque nous voyons voler dans notre lieu d'habitation un minuscule papillon¹ nous nous écrivons : « oh, une mite ! ». Dans la plupart des cas il ne s'agit pas de *Tineola bisselliella* (Hummel, 1823)² (Fig. 1-2)³, la Mite des vêtements, ou Teigne commune des vêtements,

1 - À la condition que « Monsieur tout le monde » reconnaisse qu'il est en présence d'un Lépidoptère !

2 - Arvid David HUMMEL (30 avril 1778, Göteborg - 20 octobre 1836, Ekenäs) était un entomologiste suédois.

3 - Le nom de *flavifrontella* auquel fait allusion HUMMEL est un taxon décrit par THUNBERG en 1794 (*nec* Denis & Schiffermüller, 1775) qui est un synonyme de *bisselliella* (Hummel, 1823). Ne pas confondre avec *Pseudatemelia flavifrontella* (Denis & Schiffermüller, 1775) (Fig. 3) qui est un Oecophoridae.

mais de deux autres Lépidoptères à l'habitus bien différent. Dans sa description originale, Arvid-David HUMMEL (1823 : 13) écrit en note infra-paginale : « *) Du mot latin *bissellium*, canapé. » (Fig. 2).

Mais qu'est devenue « notre » Mite comparée à ces deux rivaux ? Les ouvrages classiques nous apprennent que la Mite des vêtements, d'ailleurs son nom l'indique, est un Insecte Lépidoptère k ratophage⁴, c'est- -dire dont la chenille se nourrit de prot ines composant les fibres de k ratine (les poils des Mammif res), plumes et cuticules de nombreux animaux, fibres d'origine

4 - du grec κ ρας, κ ρατος « corne, mati re corn e », par extension d'origine animale, et -φαγος tir  d'une forme verbale servant d'aoriste   εσθ ω « je mange ».



Fig. 1 : *Tinea bisselliella* (Hummel, 1823), la Mite des vêtements. Cliché : Anonyme.

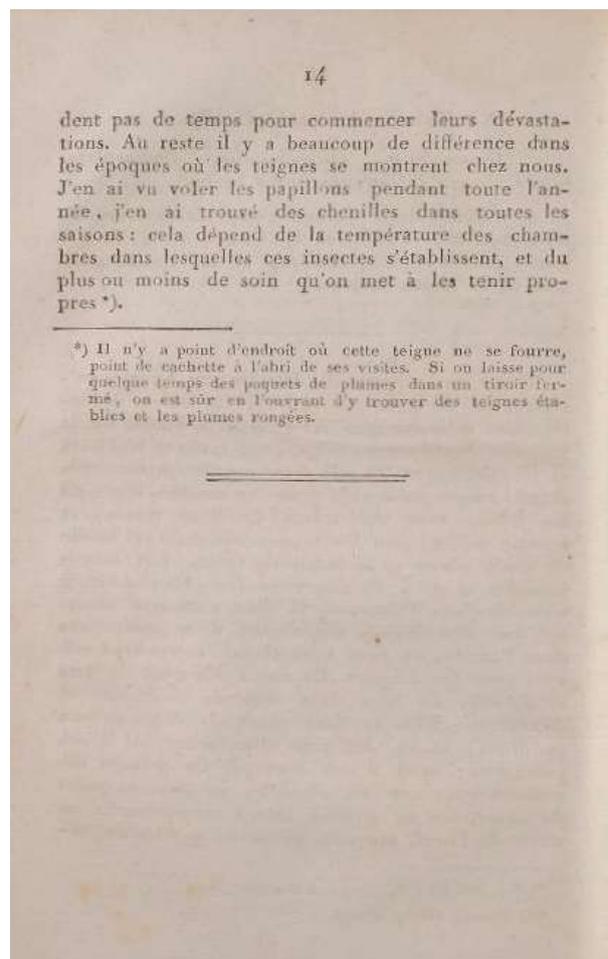
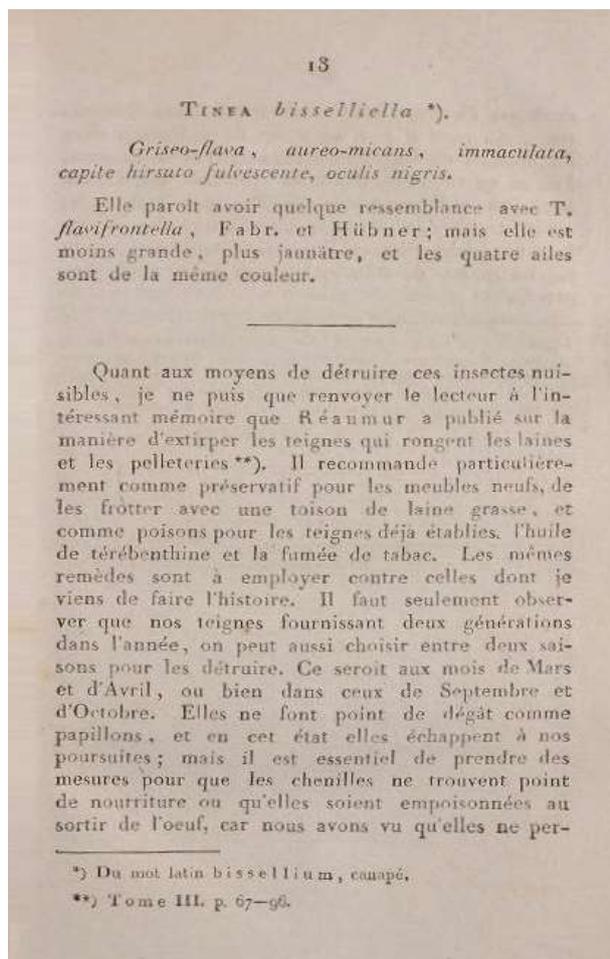


Fig. 2 : Description originale de *Tinea bisselliella* par HUMMEL en 1823, pages 13 et 14.

végétale, donc ce qui constitue le matériau de nos vêtements en textile⁵, laine, coton, lin, chanvre, soie. Mais, aujourd'hui, la fibre de nos vêtements est d'origine synthétique, et même les fibres d'origine naturelle se voient adjoindre des fibres synthétiques, les fibres acryliques, l'aramide, les polyoléfiniques et le polyester.

Le dictionnaire nous apprend que le mot mite est emprunté au moyen néerlandais *mîte* (cf. l'anglais *mite*, de même sens), dérivé de la racine germanique *mit-* « couper en morceaux » ; *mite*, nom de l'insecte, est pris au sens actif « qui ronge ».

En langage scientifique, la Mite (Fig. 2) est un Lépidoptère appartenant à la famille des Tineidae, sous-famille des Tineinae, donc un Insecte pourvu d'ailes membraneuses couvertes d'écaillures, dans le cas présent de couleur uniforme jaune ochracé aux ailes antérieures, noirâtre aux ailes postérieures, la tête pourvue d'écaillures hérissées fauves, les palpes labiaux courts. Son envergure est de 6 à 7 mm en position de repos, et de 9 à 16 mm les ailes déployées. La chenille se développe, et se déplace, à l'intérieur d'un fourreau composé de débris divers trouvés selon les circonstances. Dans la nature, on trouve la Mite dans les nids d'oiseaux se nourrissant de plumes et duvets, rangeant divers débris et les restes de nourriture, ainsi que dans les terriers des Mammifères se nourrissant de poils, ou dans les nids de Guêpes rongant les fibres ligneuses de leurs nids. La nymphose a lieu dans un cocon fixé dans un repli du linge rongé, ou dans les débris végétaux de l'habitat-hôte. Elle se nourrit également de matières cornées, fourrures, cuticules, et même des cadavres d'animaux. On peut donc la qualifier de détritivore, ou détritiphage, ou préférer le terme de saprophage⁶.

Le Catalogue LHOMME (2 (2) [1969, signature 69] : 1100, n° 4059) (sous le nom mal orthographié de *biselliella*) la prétend très répandue en France de même qu'en Belgique. Il la signale de Seine-et-Marne, sans précision.

Le Baron de SÉLYS-LONGCHAMPS (1845 : 24, sous le nom de *Tinea crinella* Sodoffsky, 1830, *nec* TREITSCHKE⁷) la cite dans son Catalogue comme présente en Belgique, sans précision.

5 - emprunté au latin *textilis* « tissé » ; « tressé, entrelacé », dérivé de *texere* « tisser ».

6 - détritivore, emprunté au latin classique *detritus* « usé, broyé », participe passé de *deterere*, et -vorus, de *vorare* « dévorer, avaler » ; détritiphage, du grec -φραγος « qui mange, qui se nourrit » ; saprophage, du verbe grec σαπροφαγέω « manger des aliments gâtés », de σαπρο(ο) « pourri, gâté », et -φραγος.

7 - Le nom *crinella* Sodoffsky, 1830, page 70, pl. 1 coul., Fig. 2) est un synonyme de *bisselliella* Hummel, 1823.

Récemment, Reinhard GAEDIKE (2019 : 50, numéro et illustrations 226) figure l'imago ainsi que les genitalia mâles et femelles. Il la considère cosmopolite.

Je ne saurais oublier LE « Boubée » (édition 1965), dont la rédaction était confiée à Claude HERBULOT, qui cite et figure avec confusion « *Tineola biselliella* [sic] Hummel » (pl. XI, fig. 297, ♂) dont l'habitus se rapporte bien à notre Mite, puis « *Tinea pellionella* L. », avec pour noms vernaculaires « la Teigne des vêtements » ou « Mite des vêtements » (pl. XI, fig. 298, ♀) dont l'habitus se rapporte à *Pseudatemelia flavifrontella* D. & S.

La seconde « Mite » est également un Lépidoptère, mais appartenant à la famille des Pyralidae, sous-famille des Phycitinae, *Ephestia kuehniella* Zeller, 1879 (Fig. 3), de ses noms vernaculaires la Pyrale de la farine, la Teigne de la farine, le Papillon gris de la farine ou encore la Pyrale de Kühn⁸. Elle est qualifiée de « mite alimentaire » car sa chenille s'attaque à la farine, aux grains des céréales (blé, maïs, riz), à la semoule, aux flocons d'avoine, au muesli, aux biscuits, aux pâtes alimentaires, et plus rarement aux fruits desséchés (raisin, figue, abricot). Elle est capable de percer un emballage peu épais. Elle peut même s'attaquer aux cadavres humains momifiés ! Elle fait partie des bio-décomposeurs capables de dégrader la kératine. Sa confusion avec l'authentique Mite n'est guère possible, car les ailes antérieures sont grisâtres avec des points et bandes noirs, les ailes postérieures blanchâtres. La chenille vit dans de longs tubes de soie sécrétée par ses glandes séricigènes parmi les denrées dont elle se nourrit, et se nymphose dans un léger cocon composé des mêmes fils de soie.

Le Catalogue LHOMME (2 (1) [1935, signature 1] : 9, n° 1690) la dit « répandue dans les moulins et les minoteries » dans la plupart des départements français. Il écrit que « La chenille vit au dépens de la farine, dans laquelle elle forme de longs tubes de soie ... Également dans les pâtes alimentaires ».

Le Baron de SÉLYS-LONGCHAMPS (1845) ne la cite pas dans son Catalogue.

Récemment, František SLAMKA (2010 : 34, n° 133 ; pl. 25, fig. 133 ; pl. coul. 4, fig. 133) la cite et la figure, la disant « Ein Vorratsschädling (ravageur des stockages) ».

8 - Adam KÜHN est un médecin et naturaliste américain d'origine allemande, né le 28 novembre 1741 et mort le 5 juillet 1817, à qui Philipp Christoph ZELLER dédia ce taxon.



Fig. 3 : *Ephestia kuehniella* Zeller, 1879, la Pyrale de la farine. Cliché : Anonyme.

La troisième « Mite », une autre Pyralidae, appartenant à la même sous-famille, *Plodia interpunctella* (Hübner, [1813]) (Fig. 4), la Teigne des fruits secs ou Pyrale indienne des fruits secs, est originaire d'Inde, et a été introduite en Europe par des importations de produits alimentaires, et donc pareillement qualifiée de « mite alimentaire ». Elle se distingue aisément des espèces précédentes par la moitié basale de l'aile antérieure jaunâtre, la moitié externe, ainsi que le corps, couleur brique, avec au centre de l'aile antérieure une bande noire. La chenille vit à l'air libre et se nymphose comme précédemment.

Le Catalogue L'HOMME (2 (1) [1935, signature 1] : 7, n° 1683) la dit répandue partout en France, surtout dans les maisons. Il écrit que « la chenille ronge les graines, fruits secs et produits fabriqués avec ces matières ; ... », ajoutant ... « chocolat, biscuits, macaroni, se trouve également dans les collections d'insectes. »

Le Baron de SÉLYS-LONGCHAMPS (1845) ne cite pas cette espèce de Belgique.

Je ne saurais terminer sans évoquer une quasi quatrième « Mite » *Pseudatemelia* (= *Aгноea* Walsingham, 1907) *flavifrontella* (Denis & Schiffermüller, 1775) (Fig. 5), le Tubic à tête jaune appartenant à la famille des Oecophoridae, sous-famille des Amphisbatinae, reconnaissable à l'aile antérieure gris-brunâtre, avec deux ou trois taches noirâtres, la pilosité de la tête orangée, les palpes labiaux longs et falciformes. La chenille vit

dans un fourreau cylindrique confectionné dans une feuille sèche, se nourrissant principalement aux dépens des végétaux secs, aux plumes, à l'état naturel, mais semble s'adapter aux denrées alimentaires, aux stockages, ainsi qu'aux insectes desséchés des musées.

Le Catalogue L'HOMME (2 (2) [1949, signature 45] : 719, n° 3253) (dans le genre *Borkhausenia* Hb.) la considère « très répandue ». Il la signale en Seine-et-Marne d'Ozoir-la-Ferrière d'après Henri LEGRAND.

Le Baron de SÉLYS-LONGCHAMPS (1845) ne cite pas cette espèce comme appartenant à la faune belge. Cet auteur indique dans son préambule qu'une soixantaine de Microlépidoptères sont restés indéterminés, notamment faute d'ouvrages, et qu'au moins une centaine de petites espèces sont encore à trouver.

Zdenko TOKÁR, Alexandr LVOVSKY et Peter HUEMER (2005 : 40, n° 86 ; pl. 14, fig. 86 ; pl. 28, fig. 86 ; pl. coul. 13, fig. 86, 86 a et b) la considèrent très répandue et un parasite des maisons.

Conclusion

La Mite de mon enfance disparaît de mes armoires. Devrais-je le déplorer ? Deviendrait-elle pour la jeune génération un mythe ? Faut-il s'en plaindre et nous complaire dans ses remplaçants ? Devrions-nous dire ainsi adieu à une authentique Mite au logis !



Fig. 4 : *Plodia interpunctella* (Hübner, 1813), la Teigne des fruits secs. Cliché : Anonyme.



Fig. 5 : *Pseudatemelia flavifrontella* (Denis & Schiffermüller, 1775), le Tubic à tête jaune. Cliché : Anonyme.

La Mite en d'autres langues : corse : falena ; esperanto : noktrapilio ; anglais : moth ; islandais : mölfluga ; irlandais : leamhan ; gallois : gwyfyn ; danois : møl ; norvégien : møll ; finnois : punkki ; suédois : kvalster ; lituanien : drugys ; lettonien : kode ; estonien : ööliblikas ; luxembourgeois : mott ; allemand : echte kleidermotte ; bulgare et macédonien : молец ; néerlandais : klerenmot ; espagnol : polilla ; basque : sitsa ; portugais : ácaro ; italien : Tarma dei vestiti, ou mieux Tarma della lana ; grec : κλώρος ; polonais : ćma ; tchèque : roztoč ; roumain : molie ; hongrois : lepke ; albanais : molë ; slovaque :

nočný motýľ ; slovène : molj ; bosniaque : moljac ; serbe : мољца ; croate : moljac ; ukrainien : міль ; russe : мотылек ; biélorusse : моль ; kirghise : көпөлөк ; hindi : कीट ; turc : akar ; arabe : حشرة العتة ; hébreu : שֵׁשׁ ; yiddish : באק ; chinois : 蛾 ; japonais : 蛾 ; vietnamien : bươm đệm ; malgache : misy kalalao ; maori : pūrēhua ; swahili : nondo ; haoussa : asu ; zoulou : inundu.

Bibliographie

GAEDIKE R., 2019. Tineidae II (Myrmecozelinae, Perissomasticinae, Tineinae, Hieroxestinae, Teichobiinae and Stathmopolitinae). In **GAEDIKE R.**, *Microlepidoptera of Europe*, 9 (2) : 1-248, 6 tableaux, 8 pl. coul., 69 pl. dessins au trait. Brill édit., Leiden, Boston.

HERBULOT C., 1965. Atlas des Lépidoptères de France, Belgique, Suisse. III. Hétérocères (fin). *Nouvel Atlas d'Entomologie*, 6 (3) : 1-145 + [1]-[15], 29 fig. dans le texte, 12 pl. h.-t. en coul. de René PRÉCHAC. Éditions N. Boubée et Cie, Paris.

[**HUMMEL A.-D.**, 1823. Essais entomologiques. *Observations sur les Insectes de 1823. Monographia Pelophilarum, Novae species*, 3 : 1-48, 1 pl. gravée, Saint-Petersbourg. <https://www.biodiversitylibrary.org/page/51551508>]

LHOMME L., 1923-1963. Catalogue des Lépidoptères de France et de Belgique. 1, Macrolépidoptères (1923-1935) : 1-800 ; 2 (1), Microlépidoptères (1935-[1946]) : 1-488 ; 2 (2), Microlépidoptères ([1946]-[1963]) : 489-1253. Léon Lhomme édit., Le Carriol, par Douelle (Lot).

[**SÉLYS-LONGCHAMPS M. E. (Baron de)**, 1845. Énumération des Insectes Lépidoptères de la Belgique. — *Mémoires de la Société royale des Sciences de Liège*, 2 : 1-35. <https://www.biodiversitylibrary.org/page/16249594>]

SLAMKA F., 2010. Pyraloidea (Lepidoptera) of Central Europe. Identification - Distribution - Habitat - Biology. *Pyraloidea Mitteleuropas. Bestimmung - Verbreitung - Habitat - Bionomie*. 1-174, 53 pl. (940 fig. au trait), 12 pl. fotogr. coul. (669 illustr.). František Slamka édit., Bratislava.

[**SODOFFSKY C. H. G.**, 1830. Six nouvelles espèces de Teignes de la Livonie découvertes et décrites. *Bulletin de la Société Impériale des Naturalistes de Moscou*, 2 : 67-79, 7 pl. <https://www.biodiversitylibrary.org/page/40204899>]

TOKÁR Z., LVOVSKY A. & HUEMER P., 2005. Die Oecophoridae s. l. (Lepidoptera) Mitteleuropas. Bestimmung - Verbreitung - Habitat - Bionomie. 120 p., 109 fig. au trait genitalia mâles et femelles, 15 pl. coul. d'imagos. František Slamka édit., Bratislava (Slovaquie).

Ch. GIBEAUX

2 bis, rue des Basses-Loges, 77210 Avon
<chr.gibeaux@gmail.com>

ORNITHOLOGIE

DATES DES PREMIERS CHANTS ANNUELS DANS LA ZONE D'ÉTUDES DE L'ANVL POUR 23 ESPÈCES D'OISEAUX MIGRATEURS SUR LA PÉRIODE 2010-2022

Par Louis ALBESA

Citation proposée : ALBESA L., 2023. Dates des premiers chants annuels dans la zone d'études de l'ANVL pour 23 espèces d'oiseaux migrateurs sur la période 2010-2022. *Bull. Ass. Natur. Vallée Loing*, 98 : 19-24.

Première partie

Le tableau suivant montre, pour 23 espèces migratrices chanteuses, les trois dates les plus précoces où elles ont été entendues par l'auteur, dans un périmètre restreint (Bassée ou massif

forestier de Fontainebleau), pendant 13 années consécutives sur la période 2010-2022. Dans la colonne la plus à droite, ce tableau montre la date moyenne calculée à partir de ces trois dates.

Espèce (ordre alphabétique)	Date 1	Date 2	Date 3	Date Moyenne
Coucou gris	25/03/2018	26/03/2019	28/03/2017	26 mars
Fauvette babillarde	12/04/2021	13/04/2019	14/04/2007	13 avril
Fauvette des jardins	16/04/2017	18/04/2015	18/04/2019	17 avril
Fauvette grisette	30/03/2017	30/03/2021	01/04/2019	30 mars
Gobemouche noir	09/04/2010	12/04/2016	13/04/2017	11 avril
Gorgebleue à miroir	14/03/2017	22/03/2022	26/03/2018	20 mars
Huppe fasciée	28/03/2017	29/03/2012	06/04/2018	31 mars
Hypolaïs polyglotte	22/04/2011	22/04/2014	24/04/2015	22 avril
Locustelle tachetée	30/03/2021	05/04/2011	09/04/2019	4 avril
Loriot d'Europe	18/04/2016	21/04/2019	26/04/2015	21 avril
Pie-grièche écorcheur	28/04/2014	04/05/2016	06/05/2018	2 mai
Phragmite des joncs	30/03/2017	30/03/2021	01/04/2019	30 mars
Pipit des arbres	27/03/2022	29/03/2012	30/03/2017	28 mars
Pouillot de Bonelli	24/03/2014	25/03/2017	31/03/2019	26 mars
Pouillot fitis	16/03/2017	23/03/2012	23/03/2019	20 mars
Pouillot siffleur	12/04/2014	14/04/2015	14/04/2016	13 avril
Rossignol philomèle	02/04/2011	05/04/2012	06/06/2016	4 avril
Rougequeue à front blanc	01/04/2017	03/04/2012	03/04/2016	2 avril
Rousserolle effarvatte	11/04/2017	16/04/2012	16/04/2022	14 avril
Rousserolle turdoïde	19/04/2011	20/04/2021	01/05/2022	25 avril
Rousserolle verderolle	05/05/2011	07/05/2015	07/05/2018	6 mai
Torcol fourmilier	02/04/2017	03/04/2013	05/04/2012	3 avril
Tourterelle des bois	15/04/2022	18/04/2016	19/04/2015	17 avril

Le tableau suivant montre la même chose, mais dans l'ordre calendaire.

Espèce (ordre alphabétique)	Date 1	Date 2	Date 3	Date Moyenne
Gorgebleue à miroir	14/03/2017	22/03/2022	26/03/2018	20 mars
Pouillot fitis	16/03/2017	23/03/2012	23/03/2019	20 mars
Coucou gris	25/03/2018	26/03/2019	28/03/2017	26 mars
Pouillot de Bonelli	24/03/2014	25/03/2017	31/03/2019	26 mars
Pipit des arbres	27/03/2022	29/03/2012	30/03/2017	28 mars
Fauvette grisette	30/03/2017	30/03/2021	01/04/2019	30 mars
Phragmite des joncs	30/03/2017	30/03/2021	01/04/2019	30 mars
Huppe fasciée	28/03/2017	29/03/2012	06/04/2018	31 mars
Rougequeue à front blanc	01/04/2017	03/04/2012	03/04/2016	2 avril
Torcol fourmilier	02/04/2017	03/04/2013	05/04/2012	3 avril
Locustelle tachetée	30/03/2021	05/04/2011	09/04/2019	4 avril
Rossignol philomèle	02/04/2011	05/04/2012	06/06/2016	4 avril
Gobemouche noir	09/04/2010	12/04/2016	13/04/2017	11 avril
Fauvette babillarde	12/04/2021	13/04/2019	14/04/2007	13 avril
Pouillot siffleur	12/04/2014	14/04/2015	14/04/2016	13 avril
Rousserolle effarvatte	11/04/2017	16/04/2012	16/04/2022	14 avril
Fauvette des jardins	16/04/2017	18/04/2015	18/04/2019	17 avril
Tourterelle des bois	15/04/2022	18/04/2016	19/04/2015	17 avril
Loriot d'Europe	18/04/2016	21/04/2019	26/04/2015	21 avril
Hypolaïs polyglotte	22/04/2011	22/04/2014	24/04/2015	22 avril
Rousserolle turdoïde	19/04/2011	20/04/2021	01/05/2022	25 avril
Pie-grièche écorcheur	28/04/2014	04/05/2016	06/05/2018	2 mai
Rousserolle verderolle	05/05/2011	07/05/2015	07/05/2018	6 mai



Fig. 1 : Pouillot siffleur *Phylloscopus sibilatrix*. Cliché : L. ALBESA.



Fig. 2 : Locustelle tachetée *Locustella naevia*. Cliché : J. LAIGNEL (INPN).



Fig. 3 : Rousserolle verderolle *Acrocephalus palustris*. Cliché : S. WROZA (INPN).

Deuxième partie

Les tableaux suivants montrent ce que donne la même méthode (moyenne des 3 dates les plus précoces) appliquée aux données de Jean VIVIEN, dans le secteur de Valence-en-Brie, publiées dans les Bulletins de l'ANVL pour les périodes 1951-1960 ; 1961-1970 et 1971-1980. Ils font également la comparaison avec les résultats de l'auteur sur la période 2010-2022.

- VIVIEN J. (1962) - Tableau d'arrivée de nos oiseaux migrateurs pendant la période 1951-1960. Bull. ANVL n°38

- VIVIEN J. (1971) - Tableau d'arrivée de nos oiseaux migrateurs pendant la période 1961-1970. Bull. ANVL n°47 ; 5-7.

- VIVIEN J. (1982) - Tableau d'arrivée de nos oiseaux migrateurs pendant la période 1971-1980. Bull. ANVL n°58 ; 47-48.

Espèces (N=13)	Date moyenne J. VIVIEN (1951-1960)	Date moyenne L. ALBESA (2010-2022)	Ecart
Coucou gris	4 avril	26 mars	- 9 j.
Fauvette des jardins	25 avril	17 avril	- 7 j.
Huppe fasciée	11 avril	31 mars	- 11 j.
Loriot d'Europe	6 mai	21 avril	- 15 j.
Phragmite des joncs	26 avril	30 mars	- 27 j.
Pipit des arbres	21 avril	28 mars	- 24 j.
Pouillot fitis	21 avril	20 mars	- 31 j.
Rossignol philomèle	10 avril	4 avril	- 6 j.
Rougequeue à front blanc	6 avril	2 avril	- 4 j.
Rousserolle effarvatte	3 mai	14 avril	- 18 j.
Rousserolle turdoïde	1er mai	25 avril	- 6 j.
Torcol fourmilier	30 mars	3 avril	+ 4 j. (*)
Tourterelle des bois	26 avril	17 avril	- 9 j.

(*) Résultat hors tendance générale du fait de 2 records de précocité pour le Torcol fourmilier le 27 mars 1955 et le 10 mars 1957, deux données passées sous les radars de P. LE MARÉCHAL, D. LALOI, G. LESAFFRE, auteurs de l'ouvrage *Les oiseaux d'Île-de-France*, versions 2000 et 2013.



Fig. 4 : Torcol fourmilier *Jynx torquilla*. Cliché : S. WROZA (INPN).

Espèces (N=18)	Date moyenne J. VIVIEN (1961-1970)	Date moyenne L. ALBESA (2010-2022)	Ecart
Coucou gris	9 avril	26 mars	- 13 j.
Fauvette des jardins	13 avril	17 avril	+ 4 j.
Fauvette grisette	17 avril	30 mars	- 18 j.
Gobemouche noir	9 mai	11 avril	- 28 j.
Huppe fasciée	8 avril	31 mars	- 8 j.
Hypolaïs polyglotte	20 mai	22 avril	- 28 j.
Loriot d'Europe	16 avril	21 avril	+ 5 j.
Phragmite des joncs	6 mai	30 mars	- 7 j.
Pipit des arbres	8 avril	28 mars	- 11 j.
Pouillot de Bonelli	20 avril	26 mars	- 25 j.
Pouillot fitis	28 mars	20 mars	- 8 j.
Pouillot siffleur	14 avril	13 avril	- 1 j.
Rosignol philomèle	11 avril	4 avril	- 7 j.
Rougequeue à front blanc	2 avril	2 avril	Même date
Rousserolle effarvatte	28 avril	14 avril	- 14 j.
Rousserolle turdoïde	18 mai	25 avril	- 23 j.
Torcol fourmilier	14 avril	3 avril	- 11 j.
Tourterelle des bois	24 avril	17 avril	- 7 j.

Espèces (N=18)	Date moyenne J. VIVIEN (1971-1980)	Date moyenne L. ALBESA (2010-2022)	Ecart
Coucou gris	27 mars	26 mars	- 1 j.
Fauvette des jardins	5 avril	17 avril	+ 12 j.
Fauvette grisette	18 avril	30 mars	- 19 j.
Gobemouche noir	24 avril	11 avril	- 13 j.
Huppe fasciée	19 avril	31 mars	- 19 j.
Hypolaïs polyglotte	12 mai	22 avril	- 20 j.
Loriot d'Europe	1er mai	21 avril	- 9 j.
Phragmite des joncs	12 mai	30 mars	- 43 j.
Pipit des arbres	9 avril	28 mars	- 12 j.
Pouillot de Bonelli	16 avril	26 mars	- 21 j.
Pouillot fitis	25 mars	20 mars	- 5 j.
Pouillot siffleur	15 avril	13 avril	- 2 j.
Rosignol philomèle	10 avril	4 avril	- 6 j.
Rougequeue à front blanc	6 avril	2 avril	- 4 j.
Rousserolle effarvatte	4 mai	14 avril	- 21 j.
Rousserolle turdoïde	26 mai	35 avril	- 31 j.
Torcol fourmilier	14 avril	3 avril	- 11 j.
Tourterelle des bois	24 avril	17 avril	- 7 j.



Fig. 5 : Gobemouche noir *Ficedula hypoleuca*. Cliché : J. LAIGNEL (INPN).

Conclusion

Une tendance à l'avancement des dates d'arrivée apparaît clairement, mais avec une grande disparité selon les espèces :

Écarts insignifiants ou très faibles

- Rougequeue à front blanc
- Pouillot siffleur

Écarts montrant 1 à 3 semaines d'avance

- Coucou gris (par rapport aux années 1951 à 1970)
- Fauvette grisette
- Huppe fasciée
- Lorient d'Europe
- Pipit des arbres
- Pouillot de Bonelli
- Pouillot fitis
- Rossignol philomèle
- Rousserolle effarvatte
- Tourterelle des bois

Et des écarts non significatifs à cause de données en nombre insuffisant pour certaines espèces non présentes certaines années dans les séries publiées par Jean VIVIEN :

- Gobemouche noir

- Hypolaïs polyglotte
- Phragmite des joncs
- Rousserolle turdoïde

Références bibliographiques

LESAFFRE G. & LE MARÉCHAL P., 2000. *Les oiseaux d'Île-de-France : l'avifaune de Paris et de sa région*. Editions Delachaux et Niestlé, 343 p.

LALOI D., LE MARÉCHAL P. & LESAFFRE G., 2013. *Les Oiseaux d'Île-de-France : nidification, migration, hivernage*. Editions Delachaux, 512 p.

VIVIEN J., 1962. Tableau d'arrivée de nos oiseaux migrateurs pendant la période 1951-1960. *Bull. Ass. Natur. Vallée Loing*, 38.

VIVIEN J., 1971. Tableau d'arrivée de nos oiseaux migrateurs pendant la période 1961-1970. *Bull. Ass. Natur. Vallée Loing*, 47 : 5-7.

VIVIEN J., 1982. Tableau d'arrivée de nos oiseaux migrateurs pendant la période 1971-1980. *Bull. Ass. Natur. Vallée Loing*, 58 : 47-48.

L. ALBESA
27, rue de Belleneuve,
89340 Villeneuve-la-Guyard
<albesa.louis@orange.fr>

ORNITHOLOGIE

AUTOUR DES PALOMBES (*ACCIPITER GENTILIS*) SURVEILLANCE DE LA REPRODUCTION D'UN COUPLE EN FORÊT DE FONTAINEBLEAU EN 2022

Par Louis ALBESA

Citation proposée : ALBESA L., 2023. Autour des palombes (*Accipiter gentilis*) - Surveillance de la reproduction d'un couple en forêt de Fontainebleau en 2022. *Bull. Ass. Natur. Vallée Loing*, 98 : 25-29.

Introduction

La reproduction de l'Autour des palombes dans le massif forestier de Fontainebleau fait l'objet d'une surveillance régulière initiée par Olivier CLAESSENS en 2005 et jamais interrompue depuis. Menée en coopération avec l'ONF, cette surveillance permet de « mieux connaître, pour mieux protéger », en évitant, à proximité des aires connues et occupées, les travaux forestiers pendant la période sensible, ou les manifestations sportives sujettes à déclaration d'incidences Natura 2000. Cette surveillance

permet également l'étude comportementale par des observations à bonne distance, des enregistrements sonores, et la collecte des restes de proies consommées jonchant la litière au pied de l'aire, après la dispersion des oiseaux.

Chez l'Autour des palombes, l'incubation dure 35 à 41 jours (un peu moins de six semaines). Après l'éclosion, les jeunes quittent le nid au bout d'environ encore 40 jours ; mais ils ne sont pas réellement indépendants avant l'âge de 70 jours (dix semaines) (Cf. [GEROUDET, 2000](#)).



Fig. 1 : Cliché d'un Autour adulte posé sur l'aire le 10 mai 2022. Cliché : L. ALBESA.

Mardi 10 mai 2022 - 11h35

Adulte (femelle) immobile et silencieuse sur l'une des deux aires surveillées depuis 2005. N'étant plus couchée sur les œufs, il est probable que l'incubation soit terminée, ce qui donnerait une date de ponte entre le 1er et le 5 avril, et une première tentative de comptage des jeunes à prévoir dans six semaines, soit autour du 21 juin. [2 semaines plus tard que d'habitude].

Lundi 23 mai 2022 - 09h23

Aucun contact visuel ni sonore n'est établi près de l'aire occupée cette année. Inquiétant... A moins

que la femelle ne soit partie chasser hors de la parcelle. Je ne me suis pas approché plus que nécessaire pour inspecter les abords aux jumelles.

Mardi 31 mai 2022 - 09h00

A nouveau aucun contact visuel ni sonore aux abords de l'aire. Du coup, je me décide d'aller inspecter le sol au pied du pin juste sous l'aire. Pas de restes osseux visibles à la surface de la litière, mais j'ai trouvé une plume de vol, une primaire bien échancrée (cf. Fig. 2), appartenant à l'aile droite d'un autour et pas du tout abîmée (= une plume de mue). 09h15, revenu sur le chemin sans avoir entendu un seul cri d'autour.

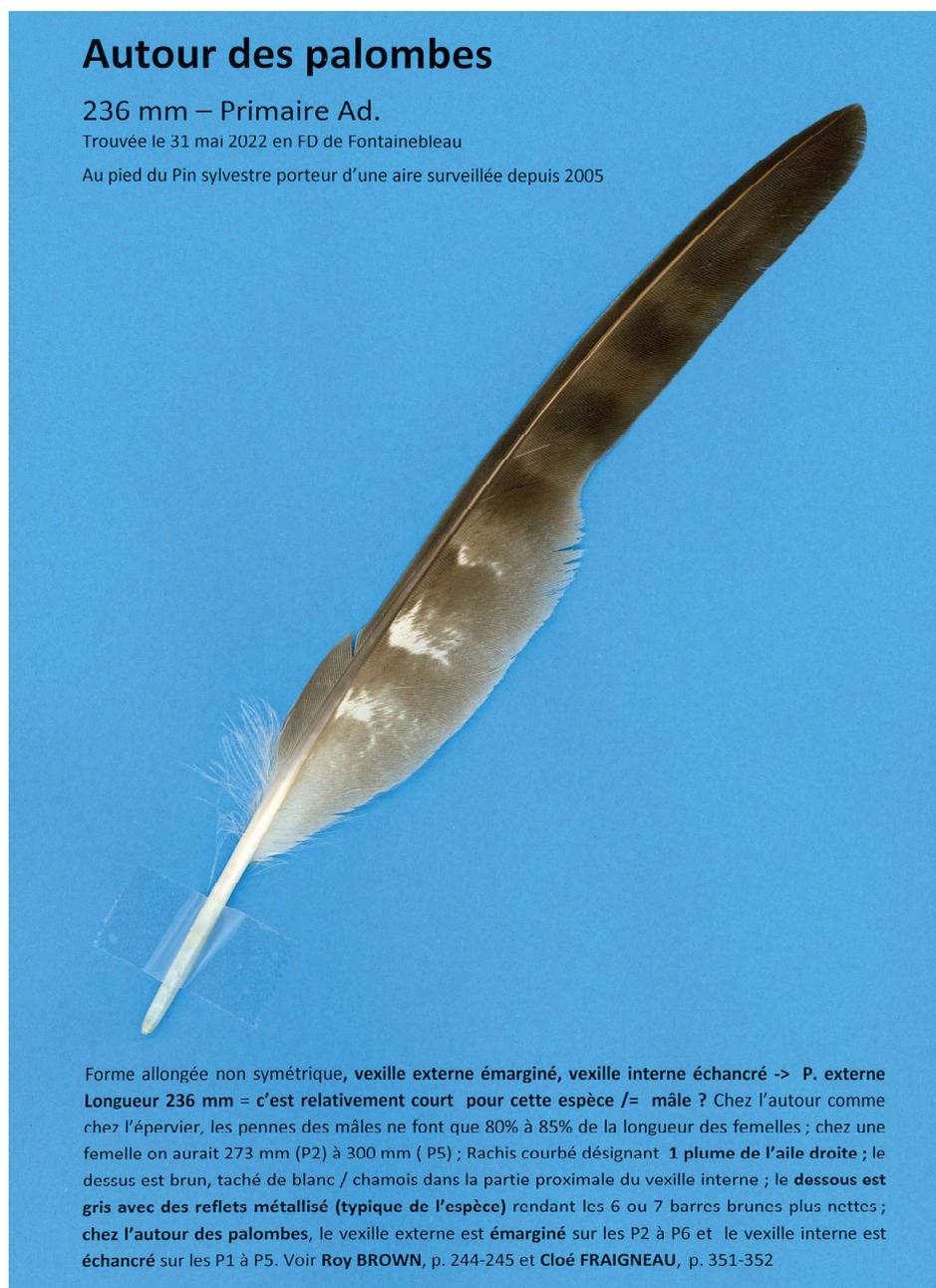


Fig. 2 : Rémige primaire d'Autour des palombes trouvée le 31 mai 2022 au pied de l'aire surveillée (cf. [BROWN & al., 2005](#) ; [FRAIGNEAU, 2017](#)). Cliché : L. ALBESA.



Fig. 3 : Aire des autours le 31 mai 2022, avant apport de branchages frais. Cliché : L. ALBESA.



Fig. 4 : Photo prise le 9 juin montrant le rehaussement frais apporté par les oiseaux. Cliché : L. ALBESA.

Jeudi 9 juin 2022 - 14h56

Aucun contact visuel, mais par rapport aux visites précédentes, l'aire a été rehaussée avec l'apport de branches de pin aux aiguilles encore vertes (Fig. 3-4). Donc tout va bien : l'aire n'est pas abandonnée et il y a là-haut quelque chose à protéger ! 15h00 : Je quitte rapidement les lieux en entendant un autour adulte alarmer depuis un point fixe à proximité.

Mardi 14 juin 2022 - 10h30

Aucun contact visuel, mais comme lors de la visite précédente, un adulte que je n'ai pas vu se met à crier. Comprenant que je dérange, je m'en vais sans insister.

Mercredi 22 juin 2022 - 11h45

Six semaines après la visite du mardi 10 mai. Arrivé vers 11h45, vue aux jumelles la tête d'un jeune, dépassant au dessus de l'aire, mais l'observation est trop courte pour le prendre en photo. Je commence une longue attente sans bouger. 12h15, les cris d'un autour en vol retentissent, mais ils ne ressemblent pas aux cris d'alarme et je décide donc de ne pas bouger. Après avoir cerclé au-dessus du pin, l'adulte descend se poser sur l'aire où il disparaît complètement à ma surveillance aux jumelles. Moins de 4 minutes après, il repart du même côté qu'à son arrivée, et je peux voir sur l'aire une tête, un œil et la cire jaune à la base du bec, d'un jeune autour (Fig. 5). Seul l'adulte a crié. Aucun cri de jeune. Je pars sans savoir s'il n'y en a qu'un ou plusieurs, et en marchant j'entends un adulte qui alarme en ayant détecté mes mouvements. Après

le nourrissage il a dû se percher sur un poste de surveillance proche de l'aire.

Mercredi 29 juin 2022 - 7h45-7h50

Dès mon arrivée je vois un jeune Autour des palombes sorti de l'aire, posé, immobile et silencieux, à quelques centimètres de celle-ci (Fig. 6). Je fouille tout autour avec mes jumelles sans en voir d'autres et je prends quelques photos. Pas longtemps ; les cris d'alarmes d'un adulte me font comprendre que je dérange. Je m'en vais sans insister.

Samedi 2 juillet 2022 - 8h00-9h30

J'ai commencé par visiter l'aire située à l'est de la parcelle. Rien à signaler. Aucun signe de présence, ni au sol, ni aux abords de celle-ci.

Puis, après avoir débouché sur le chemin opposé, je pénètre à nouveau dans la parcelle, en suivant cette fois le cloisonnement passant près de l'aire utilisée cette année. Pas de jeune visible sur l'aire ni à proximité, mais un autour alarme bientôt à proximité, et comme je ne bouge pas, il finit par faire un passage en vol au-dessus de ma position. Il se perche en haut d'un pin et je peux l'observer aux jumelles : poitrine barrée horizontalement, c'est bien un adulte. Il change de perchoir et je peine à le voir car il est posé pile dans l'axe du soleil de face. Les cris puissants et maintenant plus proches ne m'encouragent pas à rester là. Je fais mine ostensiblement de partir, mais je m'arrête avant le chemin. J'attends que cessent les cris de l'adulte, et je reviens sur mes pas, frustré



Fig. 5 : Cliché montrant la tête d'un jeune Autour des palombes le 22 juin 2022. Cliché : L. ALBESA.



Fig. 6 : Jeune Autour des palombes, perché immobile et silencieux hors de l'aire le 29 juin 2022. Clichés : L. ALBESA.

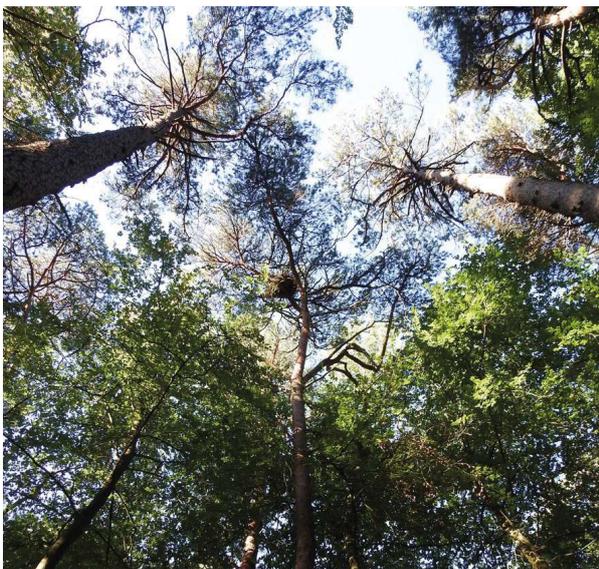


Fig. 7 : Aire de l'Autour située sur la même parcelle que celle surveillée en 2022. En général elles sont utilisées en alternance une année sur deux. Cliché : L. ALBESA.

de ne pas avoir vu un ou des jeunes sur l'aire. L'adulte s'étant probablement éloigné, je peux tranquillement épier l'aire aux jumelles jusqu'à 9h00... sans rien voir de plus qu'à mon arrivée.

Mardi 5 juillet 2022 - 9h00-10h30

Aire en vue, pas d'autour visible à proximité. Dans les 5 minutes qui suivent, un autour alarme depuis un point fixe. Je ne bouge pas. Encore environ 5 minutes et j'entends de nouveaux cris, mais ils suivent un déplacement et je peux apercevoir un autour cerclant à basse altitude au-dessus de ma position. Je refais le coup de la fausse retraite et j'attends à mi-distance du chemin que les cris s'arrêtent. Je reviens à l'aire et je vois aussitôt un autour s'envoler. Il fait une demi boucle et se perche hors de ma vue mais en criant. Cris qui me semblent traduire une alarme ou une inquiétude. J'en déduis qu'il doit s'agir

d'un jeune volant mais restant encore à proximité de l'aire.

Mercredi 13 juillet 2022 - 7h10-8h15

Décidé à m'assurer du nombre exact de jeunes autours volants près de l'aire, je marche dès 7h00 sur le chemin longeant la parcelle et très vite je suis dépassé par un autour en vol arrivant en criant de la parcelle sur ma droite. Poitrine rayée en long et plumage neuf impeccable ; c'est bien un jeune ! Ma visite jusqu'à l'aire ne provoque pas d'autre manifestation de présence. J'en déduis qu'il n'y a pas d'autre jeune cette année (Fig. 8).

Après une pause « en écoute », je m'aventure jusqu'au pied du pin sylvestre où je trouve quelques débris osseux et quelques plumes d'une proie juvénile (tubes à la base) probablement un jeune pigeon ramier (Fig. 9-10). J'emporte le tout dans un sac et je m'en vais. Ma surveillance de ce couple est terminée pour cette année.

Bilan 2022 pour ce couple bellifontain : un seul jeune observé à l'envol.



Fig. 8 : Aire le 13 juillet 2022 après l'envol du seul jeune observé cette année. Cliché : L. ALBESA.



Fig. 9 : Quelques plumes d'une proie des autours, retrouvées au pied de l'aire. Cliché : L. ALBESA.

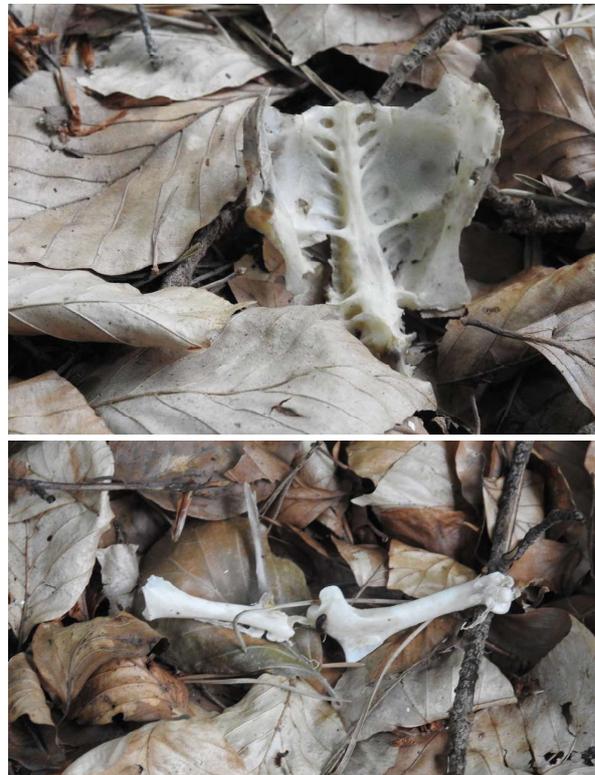


Fig. 10 : Débris osseux visibles au pied de l'aire le 13 juillet 2022. Clichés : L. ALBESA.

Références bibliographiques

GEROUDET P., 2000. *Les Rapaces d'Europe*, Édition mise à jour par Michel CUISIN, Delachaux et Niestlé, réédition 2006, pp.142-152.

FRAIGNEAU C., 2017. *Identifier les plumes des oiseaux d'Europe occidentale*. Guide Delachaux et Niestlé. 400 p.

BROWN R., FERGUSON J., LAWRENCE M. & LEES D., 2005. *Guide des traces et indices d'oiseaux*. Les guides du naturaliste, Delachaux et Niestlé. 334 p.

L. ALBESA
27, rue de Belleneuve,
89340 Villeneuve-la-Guyard
<albesa.louis@orange.fr>

ÉCOLOGIE

RECONSIDÉRER LA BIODIVERSITÉ COMMUNE LES FONCTIONNALITÉS ÉCOLOGIQUES EN QUESTION DANS LES PROJETS ET LES TERRITOIRES

Par Philippe GOURDAIN

Citation proposée : GOURDAIN Ph., 2023. Reconsidérer la biodiversité commune
- Les fonctionnalités écologiques en question dans les projets et les territoires.
Bull. Ass. Natur. Vallée Loing, 98 : 30-36.

Mots-clés : Biodiversité commune, nature « ordinaire », fonctionnalités écologiques, érosion de la biodiversité, évolution des populations d'oiseaux, aires protégées.

Résumé : Les écologues ont longtemps, et aujourd'hui encore, focalisé leur attention sur les éléments rares de la biodiversité ou ceux jugés « remarquables », autrement dit « remarqués ». En toute logique, les sciences de la conservation se sont attachées à tenter de préserver en priorité ces éléments rares et remarquables de notre patrimoine naturel. Les politiques de conservation qui ont suivi ont connu un certain succès. La création d'aires protégées pour la biodiversité est toujours un objectif d'actualité. Et c'est tant mieux ! Mais paradoxalement, cette attention soutenue pour ces pans de la biodiversité ne permet pas à elle seule de freiner l'érosion de la biodiversité qui s'opère sous nos yeux. Pourquoi ? Parce que les fonctionnalités écologiques et les éléments les plus communs de la biodiversité sont souvent « oubliés », si ce n'est dans les aires protégées, tout du moins dans les politiques d'aménagement du territoire.

Au chevet des espèces menacées... mais pas que

Longtemps on a pensé qu'en focalisant les attentions et les moyens au chevet des espèces menacées d'extinction on réussirait à préserver la biodiversité dans son ensemble. Devant le succès mitigé de cette logique, des écologues ont pointé l'importance d'espèces dites « clés de voute » ou encore « parapluies ». Les premières ont pour particularité de structurer les milieux naturels et d'assurer, par leur présence, le maintien de nombreuses autres espèces biologiques et plus globalement le fonctionnement des écosystèmes. Un exemple souvent cité est celui des herbiers de Posidonie en Méditerranée. Ceux-ci constituent un refuge, un milieu propice à la reproduction et à l'alimentation de nombreuses espèces de poissons, de bivalves, bryozoaires, mollusques gastéropodes, etc. Pour les secondes, il s'agit de préserver des espaces pour maintenir ces espèces dites parapluies, ce qui va avoir par contrecoup un effet positif pour de nombreuses autres espèces évoluant sur ces territoires.

Mais l'objectif devrait être probablement de réorienter son action davantage sur la biodiversité plus commune. En 2008, J.-C. ABADIE précisait dans sa thèse soutenue au Muséum national d'Histoire naturelle qu'« *en raison de leur forte abondance, les espèces communes constituent la majeure partie de la biomasse des écosystèmes, et sont responsables de la plupart des services rendus par ces derniers.* » Il soutient l'idée qu'il faut davantage préserver cette biodiversité commune pour améliorer la fonctionnalité et la qualité dans les espaces protégés - en facilitant par exemple les mouvements de certaines espèces entre ces réserves. De plus cela permet également « *de maintenir un meilleur niveau de diversité globale. En effet, la sauvegarde de bon nombre d'espèces [...] passe par des mesures de gestion locale afin, par exemple, de sauvegarder leur habitat particulier (haies, bois mort, milieux ouverts, etc.) à large échelle (FRANKLIN, 1993).* »

Pourtant, peu d'études ont été consacrées à cette part de la biodiversité.

Des espèces communes devenues rares et bientôt disparues ?

La logique veut que l'on attache moins d'importance à ce qui est « commun ». Ainsi en est-il des espèces d'oiseaux communes comme le Moineau domestique *Passer domesticus*, la Mésange charbonnière *Parus major*, le Chardonneret élégant *Carduelis carduelis*, la Fauvette à tête noire *Sylvia atricapilla*, l'Alouette des champs *Alauda arvensis*, ou encore la Grive musicienne *Turdus philomelos* qui font « partie de notre paysage ». Pourtant, si ces espèces sont encore relativement communes sur le territoire français, leur abondance a décliné en de nombreuses localités. Dans le milieu professionnel de l'écologie, on a désormais coutume de dire que les espèces communes d'aujourd'hui risquent de devenir les espèces rares de demain. Et à ce titre on serait bien avisés de renseigner régulièrement leurs effectifs pour pouvoir mesurer l'évolution de leurs populations.

Les exemples sont légion, d'espèces communes par le passé qui ont frisé l'extinction, voire qui ont tout simplement disparu. Le Pigeon migrateur américain, également nommé Tourte voyageuse *Ectopistes migratorius* est à ce titre tristement célèbre. Il s'agissait d'une espèce très abondante en Amérique du Nord. Certaines estimations portaient ses effectifs à trois, voire cinq milliards d'individus dans les états de l'Indiana, du Kentucky et de l'Ohio au début du XIX^{ème} siècle (MFFP, n.d.). L'espèce fut anéantie en quelques décennies seulement, notamment par les agriculteurs qui accusaient

l'espèce de nuire aux récoltes. Des compétitions de chasse de cet oiseau étaient organisées avec une récompense offerte aux chasseurs qui abattaient plus de trente mille oiseaux (ETIENNE, 2009). Le dernier individu s'est éteint au zoo de Cincinnati en 1914. On sait d'ailleurs aujourd'hui que cette espèce était déjà condamnée alors qu'il restait encore, dans la nature, plusieurs centaines de milliers d'individus. En effet, la biologie de cette espèce nécessitait qu'elle puisse nicher en colonies immenses (probablement pour limiter l'impact de la prédation), pour mener sa reproduction à terme. Le nombre d'individus d'une espèce n'est donc pas nécessairement un gage de pérennité de l'espèce en question sur le long terme. D'autant plus si des pressions fortes et continues sont maintenues sur l'espèce et/ou son habitat.

Plus récemment, des espèces comme la Tourterelle des bois *Streptopelia turtur* et plusieurs espèces de Fringilles ont nettement régressé en Europe. Les effectifs de Tourterelle des bois ont diminué de 82% entre 1980 et 2019 (voir Fig. 1-2). En France métropolitaine, des espèces comme le Chardonneret élégant ont perdu 35% de leurs effectifs sur la période 2000-2018¹.

La Linotte mélodieuse *Linaria cannabina* (Fig. 3) connaît un déclin équivalent avec 30% de baisse des effectifs entre 2000 et 2018 et même 68% par rapport à la période de référence de 1989. Le Verdier d'Europe *Chloris chloris* (Fig. 4) a, lui,

1 - Cf. données <https://www.vigienature.fr/>

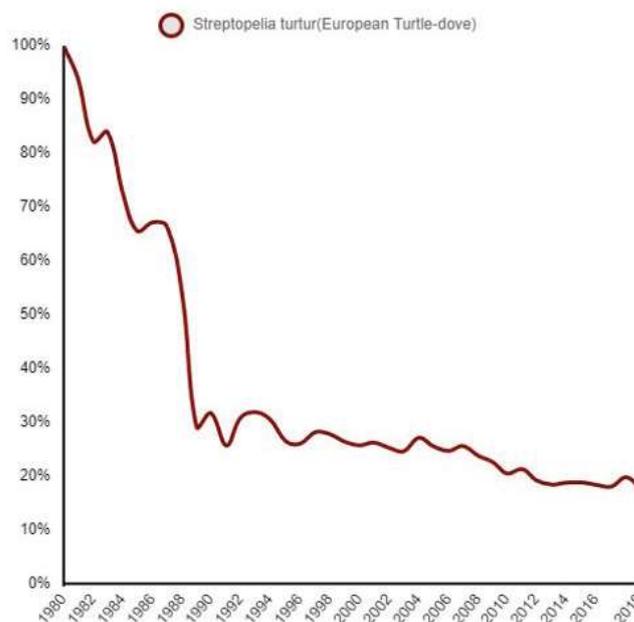


Fig. 1 : Evolution des effectifs de Tourterelle des bois *Streptopelia turtur* en Europe depuis 1980. D'après : https://pecbms.info/trends_2018/



Fig. 2 : La Tourterelle des bois *Streptopelia turtur*, une espèce aujourd'hui vulnérable sur les listes rouges mondiale, européenne et de France métropolitaine. Cliché : Ph. GOURDAIN.

connu une baisse de 51% de ses effectifs en 18 ans (VIGIE-NATURE op. cit.). Les principales causes de ces déclin sont à rechercher dans la dégradation ou la destruction des habitats d'espèces, l'intensification des pratiques agricoles, et donc des pollutions associées, ce qui a également pour effet de réduire la disponibilité en ressources alimentaires, notamment d'invertébrés.

On pourrait arguer que ce sont des cas isolés. Malheureusement les tendances sont claires. Au global, une étude sur 170 espèces dans 28 pays européens (voir PECBMS, 2018) a montré qu'il y a désormais 421 millions d'oiseaux de moins qu'il y a 30 ans (-30%). Un autre rapport d'expertise, produit par Birdlife international (2018) sur l'état des populations d'oiseaux dans le monde, enfonce le clou. Ce document atteste que le déclin et l'extinction des populations d'oiseaux se poursuit partout dans le monde et que ce déclin découle des actions humaines, en particulier des pratiques agricoles non durables, des déforestations qui s'accroissent, d'une surexploitation des espèces, etc. Parmi les impacts sur les oiseaux, ce document mentionne « une étude récente menée aux États-Unis [qui] a révélé que lorsque les Bruants à couronne blanche *Zonotrichia leucophrys* (Fig. 5) en migration étaient exposés à des concentrations de néonicotinoïdes, ils perdaient le

quart de leur masse corporelle et de leurs réserves de graisse. La neurotoxine altérerait également leur orientation migratoire. » Il conclut ainsi que « Les néonicotinoïdes posent clairement un risque sérieux pour les oiseaux migrateurs consommateurs de graines. » (voir aussi ENG & al., 2019). On pourrait allonger longtemps encore la liste des exemples mais il est préférable aujourd'hui de se pencher sur les solutions, plutôt que d'égrener en une longue litanie les catastrophes environnementales générées par des modes de productions et de consommations insoutenables.

La biodiversité commune est donc en train de reculer et l'attention est aujourd'hui massivement portée sur les espèces déjà identifiées comme menacées. Ainsi, ce qui n'est plus si commun aujourd'hui, c'est de pouvoir jouir d'un chœur matinal où l'abondance de ces différentes espèces d'oiseaux « communs » est telle que l'on pourrait comparer l'ambiance sonore à ce qu'il est encore permis d'entendre dans certaines régions tropicales peu peuplées par l'Homme. Cette mémoire des ambiances sonores et des paysages d'autrefois est en train de s'estomper en concordance avec le principe de l'amnésie environnementale².

2 - Voir par exemple l'interview de Peter H. KAHN par Audrey GARRIC dans Le Monde, 6 Avril 2022.



Fig. 3 : Linotte mélodieuse *Linaria cannabina*. Cliché : O. ROQUINARC'H (INPN).



Fig. 4 : Verdier d'Europe *Chloris chloris*. Cliché : S. WROZA (INPN).



Fig. 5 : Bruant à couronne blanche *Zonotrichia leucophrys*. Cliché : S. WROZA (INPN).

Réintégrer la biodiversité commune dans les territoires et dans les projets

La désignation d'aires protégées en France, si elle concourt à atténuer l'érosion de la biodiversité, n'est sans doute pas une politique suffisante à elle seule. En tout état de cause, elle ne doit pas être dissociée des autres politiques sectorielles (commerciale, industrielle, agricole, etc.). La stratégie nationale pour les aires protégées, engagée par le Ministère de la Transition Ecologique (2022) vise un objectif de 30% du territoire national classé en aires protégées (réseau Natura 2000, parcs naturels régionaux, etc.) qui constituent la trame de la protection du territoire, et un objectif de 10% de protection forte, avec un niveau plus élevé de protection (aires centrales des parcs nationaux, réserves naturelles, arrêtés de protection de biotope, etc.) à l'horizon 2030. En mars 2019, le réseau d'aires protégées terrestre métropolitain atteignait 1,39 % du territoire, soit une augmentation de la superficie métropolitaine couverte par le réseau de 0,2 % en 10 ans (d'après LÉONARD & al., 2019).

L'une des questions qui se pose aujourd'hui est de savoir comment mieux tenir compte de cette biodiversité, que d'aucuns qualifieront d'« ordinaire », et que je préfère de loin qualifier de « commune », encore pour un temps, dans la gestion et l'aménagement des territoires. En effet les porteurs de projets économiques n'accordent souvent que peu d'importance à ces éléments de la biodiversité au motif que, justement, ils

sont « ordinaires », pour ne pas dire « banals ». Mais nous l'avons vu, la biodiversité ne peut pas être appréhendée de la sorte au risque de générer finalement des incidences tout à fait dommageables aux fonctions et à la structuration des écosystèmes.

En réalité, je crois qu'il n'y ait guère d'autres options valables que de réintégrer la biodiversité partout, tout le temps, dans toutes les activités économiques, de quelque nature que ce soit. C'est-à-dire que, non seulement, l'application de la séquence « éviter, réduire, compenser » les impacts sur la biodiversité doit rester la norme – car il convient déjà de préserver ce qui reste – mais en plus de concevoir tous les projets d'aménagement de manière à ce qu'ils puissent accueillir la biodiversité dans les terrains voués à des activités économiques. C'est possible à condition d'anticiper en amont la gestion et l'aménagement des sites en conséquence. Il existe pour cela un grand nombre de guides méthodologiques comme celui sur la gestion écologique des espaces collectifs publics et privés (FLANDIN & PARISOT, 2016), auquel l'ANVL avait contribué.

Ce devrait être la norme aussi dans les parcelles agricoles. En France, le plus fort potentiel de restauration d'espaces en faveur de la biodiversité se trouve sans doute sur les terres agricoles qui s'étendent sur près de la moitié du territoire national (Fig. 6-7).



Fig. 6 : La présence dans un territoire d'espèces comme la Chouette chevêche *Athene noctua*, reste fortement dépendante de paysages où perdurent un système bocager, des vieux arbres isolés et des pratiques agricoles qui permettent le maintien, en quantité suffisante, d'espèces proies. Ici à Fleury-en-Bière (77). Cliché : Ph. GOURDAIN.



Fig. 7 : Chouette chevêche *Athene noctua*. Cliché : Ph. GOURDAIN.

Il faut aussi mettre en exergue un point clé : chaque individu compte ! Il n'est plus imaginable, compte-tenu des constats évoqués plus haut de sacrifier des individus d'espèces au motif qu'elles seraient communes. Rappelons-nous que seules 22 espèces d'oiseaux nicheuses en France comptent des effectifs supérieurs au millions de couples,

alors que la très large majorité d'entre-elles n'en possèdent que quelques milliers voire quelques centaines de couples. Rapportés à la population française, cela représente environ 3 oiseaux nicheurs par habitant (SIBLET, 2015).

Enfin, ces constats devraient également nous interroger sur certains compartiments de l'écologie tels que ceux consacrés aux espèces dites « exotiques envahissantes ». Aujourd'hui, le mot d'ordre vise à les éliminer sans distinction, au motif d'une concurrence avec les espèces autochtones. Mais est-il bien raisonnable de continuer à prôner cette forme de « génocide » alors que la disparition rapide des espèces communes risque de laisser la place à un désert biologique ? Ces espèces aujourd'hui honnies ne seront-elles pas demain, au moins pour partie, celles qui viendront remplacer les espèces « de chez nous » disparues ? Enfin, la logique ne voudrait-elle pas que l'on investisse davantage notre énergie à la préservation et l'extension d'espaces naturels capables d'accueillir la biodiversité, plutôt qu'à une « lutte » systématisée « contre » des espèces exotiques ?

Remerciements

Un grand merci à Jean-Philippe SIBLET pour sa relecture et les compléments apportés à cet article.

Bibliographie

[**ABADIE J.-C.**, 2008. La nature ordinaire face aux pressions humaines : le cas des plantes communes : méthodes de suivis et évaluation de l'impact des activités humaines. Thèse de doctorat en écologie - Environnement. Museum national d'histoire naturelle - MNHN PARIS, 2008. Français. 217 p. <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00555446/document>]

[**BirdLife International**, 2018. État des populations d'oiseaux dans le monde : prenons le pouls de la planète. Cambridge, UK: BirdLife International. 80 p. http://datazone.birdlife.org/userfiles/docs/SOWB2018_fr.pdf]

[**EBCC/BirdLife/RSPB/CSO**, 2018. Trends of common birds in Europe, 2018 update. https://pecbms.info/trends_2018/]

[**ENG M. L., STUTCHBURY B. J. M. & MORRISSEY C. A.**, 2019. A neonicotinoid insecticide reduces fueling and delays migration in songbirds, *Science*, vol. 365, n° 6458, p. 1177-1180. <https://www.science.org/doi/10.1126/science.aaw9419>]

[**ETIENNE J.**, 2009. « Il est mort, le pigeon migrateur américain » [archive], Futura-Sciences, 12 janvier 2009. <https://www.futura-sciences.com/planete/actualites/zoologie-il-mort-pigeon-migrateur-americain-17906/>]

[**FLANDIN J. & PARISOT C.**, 2016. Guide de gestion écologique des espaces publics et privés - Natureparif, 188 p. https://www.arb-idf.fr/fileadmin/DataStorage/user_upload/guide_gestion_ecologique_natureparif_2016.pdf]

FRANKLIN J. F., 1993. Preserving Biodiversity: Species, Ecosystems, or Landscapes? *Ecological Applications*, 3(2) : 202-205.

GARRIC A., 2022. Interview de Peter H. KAHN. Nous détruisons la nature, mais nous ne prenons jamais pleinement conscience de l'ampleur des dégâts. *Le Monde*, 6 Avril 2022.

GÉRARD M & GIRARD L., 2022. Bruxelles demande à la France de revoir sa copie sur la PAC. *Le Monde*. Publié le 6 avril 2022 à 09h39 - Mis à jour le 6 avril 2022 à 10h05.

[**LÉONARD L., WITTÉ I., ROUVEYROL P., GRECH G. & HERARD K.**, 2019. Bilan de la SCAP et diagnostic 2019 du réseau d'aires protégées métropolitain terrestre, p. 78. Paris : UMS PatriNat. https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/Leonard_et_al_2019_bilan_SCAP.pdf]

[**LÉONARD L., WITTÉ I., ROUVEYROL P. & HERARD K.**, 2021. Du diagnostic au renforcement du réseau des aires protégées. UMS Patrimoine Naturel. Janvier 2021. <https://inpn.mnhn.fr/docs-web/docs/download/370549>]

[**Ministère de la Transition Ecologique**, 2022. Aires protégées en France. Publié le mercredi 27 avril 2022. <https://www.ecologie.gouv.fr/aires-protégees-en-france#:~:text=La%20strat%C3%A9gie%20nationale%20pour%20les,niveau%20plus%20%C3%A9lev%C3%A9%20de%20protection>]

[**MFFP - Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs. Québec**, n.d. Pleins feux sur... la tourte voyageuse, une espèce disparue, et la tourtière, un mets bien connu ! consulté le 11/04/2022. <https://mffp.gouv.qc.ca/jeunesse/tourte-voyageuse/>]

[**PECBMS**, 2018. Trends of common birds in Europe, 2018 update. https://pecbms.info/trends_2018/]

SIBLET J.-P., 2015. Les évolutions de l'avifaune française métropolitaine au cours des quarante dernières années : perspectives pour la conservation in **ISSA N. & MULLER Y. coord.**, 2015. *Atlas des oiseaux de France métropolitaine. Nidification et présence hivernale*. LPO/SEOF/MNHN. Delachaux et Niestlé, Paris. 1408 p.

Ph. GOURDAIN

<ph.gourdain@gmail.com>

ÉCOLOGIE

L'ART PEUT-IL CONTRIBUER À LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ ?

Par Philippe GOURDAIN

Citation proposée : GOURDAIN Ph., 2023. L'art peut-il contribuer à la préservation de la biodiversité ? *Bull. Ass. Natur. Vallée Loing*, 98 : 37-48.

Mots-clés : Art, psychologie environnementale, approche sensitive, conservation de la nature.

Résumé : Question triviale sans doute ! Et question dont on pourrait légitimement se demander si elle mérite d'être débattue dans une revue à caractère scientifique. Mais même l'art et la notion d'esthétisme peuvent être discutés et analysés de façon scientifique. En particulier seront analysés ici les mécanismes qui font qu'un esprit humain peut être sensible ou au contraire, insensible, parfois même réfractaire à son environnement. Cette approche touche à une discipline en plein essor : la psychologie de l'environnement. Au final ce sujet permet de réinterroger les sciences du vivant elles-mêmes, la biologie de la conservation en particulier, pour savoir de quelle manière elle pourrait mieux s'articuler avec une approche « sensible » sur les questions de préservation de la biodiversité.

Summary: A trivial question, no doubt! And a question that one could legitimately wonder if it deserves to be debated in a scientific journal. But even art and the notion of aesthetics can be discussed and analyzed scientifically. In particular, the mechanisms that make a human mind can be sensitive or, on the contrary, insensitive, sometimes even refractory to its environment, will be analyzed here. This approach touches on a growing discipline: environmental psychology. In the end, this subject makes it possible to re-examine the life sciences themselves, conservation biology in particular, to find out how it could better articulate with a "sensitive" approach to issues of biodiversity preservation.

Toute vérité n'est pas bonne à dire. En particulier si l'information communiquée peut être perçue comme anxiogène. Et c'est souvent le cas avec les informations qui ont trait à l'environnement et à la préservation de la biodiversité en particulier... Parce qu'il ne fait aucun doute que la 6ème crise d'extinction de la biodiversité est en marche et que l'être humain en est le principal moteur, alors qu'il ne se donne encore que trop peu de moyens pour y remédier.

Mais que peut-on reprocher quand ce message n'est pas assorti de pistes de solutions ? La psychologie nous enseigne plusieurs choses. L'une d'entre elles, c'est que, face à un danger, l'être humain adopte généralement des réactions instinctives qui sont de nature à éviter le danger. La fuite est l'une des réponses probables. Il en est de même vis-à-vis d'une information anxiogène.

Les mécanismes qui régissent les émotions et les comportements rationnels sont très différents les uns des autres. « On ne voit bien qu'avec le cœur, l'essentiel est invisible pour les yeux », écrivait Antoine DE SAINT-EXUPÉRY (1943). Les émotions, du latin *ex movere*, le mouvement vers l'extérieur, impliquent une région du cerveau (le système limbique, qui est également responsable de la mémoire et l'élaboration des comportements) différente des fonctions cognitives « rationnelles », lesquelles sont gérées par le néocortex. Cette autre région du cerveau traite par exemple la stratégie, les raisonnements spatiaux et long terme, la perception, la pensée consciente ou encore le langage (cf. MALAN, 2019). Enfin, le système reptilien est responsable des instincts (fuite, survie, etc.). Il convient ici aussi de préciser que la compréhension de ces mécanismes est trop

rarement enseignée. Ainsi rares sont ceux qui sont capables d'analyser ce qu'est une émotion, comment elle survient, etc. (Kotsou, 2019). Et en définitive, comment faire du lien entre analyses rationnelles d'un objet d'étude (ici la sixième crise d'érosion de la biodiversité) et expériences émotionnelles qui résultent de cette étude.

Nous éloignons nous de notre sujet originel : l'art peut-il contribuer à préserver la biodiversité ? Pas tant que cela. Être sensible à une forme d'art ou à une forme d'environnement, en l'occurrence un environnement « naturel », implique une éducation en conséquence et une « expérience » ; ce qu'Anne-Caroline PRÉVOT qualifie d' « expérience de nature ».

Pour sensibiliser à la préservation de la biodiversité, il est indispensable d'y associer des émotions « positives », du plaisir, de la joie. En rendant ce sujet anxiogène, on risque paradoxalement de s'éloigner du but recherché qui est de développer un plus grand souci, une plus grande attention à la préservation de l'environnement dans les esprits de nos concitoyens.

Corinne MOREL-DARLEUX (2019), exprime bien son sentiment sur ce que l'on qualifie désormais de 6ème crise d'extinction de la biodiversité : « Les informations sont là, les appels de scientifiques se multiplient. Cela, de toute évidence, ne suffit pas. Il ne suffit pas d'abreuver les cerveaux d'informations, de rapports d'experts, de chiffres, de dates et de dixièmes de degrés. Si tel était le cas, le monde aurait déjà changé. » Avez-vous échec de la pensée rationnelle à intégrer davantage le souci de la biodiversité dans nos sociétés ? Il serait injuste de nier l'importance des travaux scientifiques dans l'évolution des comportements. Mais leur portée connaît ses limites. Et d'autres approches complémentaires méritent d'être analysées.

Dans un article pour le média en ligne *The Conversation* (2018), A.-C. PRÉVOT relatait : « Qu'est-ce donc qui nous empêche de considérer cette crise pour ce qu'elle est, à savoir une crise écologique et sociale d'une ampleur sans précédent ? »

À la suite de Pablo SERVIGNÉ et Raphaël STEVENS dans leur ouvrage *Comment tout peut s'effondrer*, A.-C. PRÉVOST propose « de reprendre pour éclairer cette question le cadre d'analyse employé par la psychiatre Élisabeth KÜBLER-ROSS pour décrire différents états des personnes en fin de vie et de leurs accompagnants. Ce cadre a depuis été repris pour mieux comprendre les réponses à des chocs,

des événements brutaux : le déni (« Ce n'est pas possible »), la colère (« Il y a bien un responsable ! »), la négociation (« Si je fais ça, ça ira mieux ? »), la dépression (« Je suis si triste, à quoi bon... ») et l'acceptation du présent, qui permet de construire une nouvelle réalité. » Elle affirme ainsi qu' « une grande part d'entre nous est sans doute dans le déni face à cette crise socio-écologique. Ce que décrivent les scientifiques est tellement énorme et incommensurable par rapport à nos croyances, opinions et connaissances empiriques que la première réponse à cette menace est de la nier. » Ainsi « nier la validité de l'information [...] est une protection inconsciente de notre cohérence mentale. »

Les facteurs qui conduisent au déni ou au désintérêt par rapport à cette crise socio-écologique sont multiples. L'un d'entre eux est l'éloignement physique par rapport à la nature. De fait, comment sensibiliser à ces enjeux une population de plus en plus citadine, et donc de plus en plus éloignée de la biodiversité ? Selon les dernières estimations, 55% de la population mondiale, soit 4,2 milliards d'habitants vivent en ville. Et cette tendance devrait s'accroître puisque d'ici 2050, le nombre actuel de citadins devrait doubler, et pratiquement 7 personnes sur 10 dans le monde vivront en milieu urbain¹. Dans ce contexte, il est bien évident qu'il faut repenser de fond en comble l'aménagement urbain en maintenant davantage d'espaces de nature dans le cœur des grandes villes. Maintenir la possibilité pour les citoyens d'accéder à des espaces de nature relativement préservés est indispensable, d'autant plus que cela a des effets notables sur le comportement humain, nous y reviendrons. Pour susciter un engouement majeur à observer, comprendre, s'émerveiller du vivant, il convient de ré-enchanter le rapport que nous entretenons avec celui-ci.

A.-C. PRÉVOST (op. cit.) constate qu'« à l'échelle d'une vie humaine, nous expérimentons (par nos sens, nos affects, nos émotions) des dégradations des conditions naturelles et de la biodiversité qui n'ont pas forcément eu le temps d'être très importantes. Par nos vécus, nous ne réalisons pas toujours individuellement ce qui est en train de se passer. » C'est ce phénomène qui est responsable de « l'amnésie environnementale » généralisée que sont en train de vivre les générations d'êtres humains depuis quelques décennies. Selon ce principe (cf. PAPPWORTH & al., 2009), chaque génération considère comme le point de référence initial d'un écosystème celui qu'il a connu depuis sa naissance.

1 - Banquemondiale.org

L'approche sensible que nous avons déjà évoquée, peut, conjointement à une documentation historique de l'état de la nature, contrecarrer cette amnésie. Ainsi est-il particulièrement utile de se référer aux écrits mais également aux œuvres artistiques passés. Ces références peuvent nous permettre de retracer l'état de la nature à un moment donné mais aussi d'en comprendre les représentations, qu'elles soient fantasmées ou empreintes d'un souci d'objectivité.

L'approche sensible de la nature a été abordée par nombre d'artistes au cours des décennies et des siècles passés. On peut citer pour exemple ceux de l'« Hudson river school » qui regroupait des paysagistes américains au XIX^{ème} siècle. Ils ont été des « peintres du paysage influencés par le romantisme et fascinés par la nature et les grands espaces américains. »². D'après cette même source, ces artistes pensaient que la Nature était la manifestation de la puissance et de la bonté divine. Les paysages encore vierges des États-Unis étaient comparés au Paradis originel. Nous pouvons citer parmi les noms illustres de ces paysagistes, Asher Brown DURAND qui est, avec Thomas COLE et Frederic Edwin CHURCH, l'un des plus grands représentants de ce mouvement. Des œuvres comme *Cotopaxi*, (1855, cf. Fig. 1), *Autumn on the Hudson*, (1860, cf. Fig. 2) ou encore *Pastoral Landscape* (1861, cf. Fig. 3), donnent une idée du style et de la qualité de ces œuvres, mais aussi de l'état des relations entre l'homme et la nature à cette époque.

Si la « philosophie du Sublime » (AVERY, 2004) menait ce courant artistique, il ne semble pas que ce mouvement se soit accompagné d'actions ouvertement engagées en faveur de la conservation de la nature et des paysages. C'est un aspect qui les distingue des artistes qui ont œuvré à peu près au même moment dans l'École de Barbizon (1820 - 1875).

En effet, à peu près à la même période, en France, s'illustraient les peintres du mouvement lié au romantisme français à Barbizon et dont découlera, dans la continuité, le courant impressionniste. Ainsi, l'école de Barbizon désigne « le centre géographique et spirituel d'une succession de colonies de peintres paysagistes désirant travailler « d'après nature »³. Le terme d'« école » est cependant discuté par les historiens de l'art qui considèrent que l'on aurait « plus affaire à un ensemble de peintres aux styles très différents, qui, à des époques très diverses, ont trouvé une source d'inspiration dans la forêt de

Fontainebleau. » (cf. THOMAS-MAURIN & al., 2016). Quoiqu'il en soit, les artistes de cette époque ont joué un rôle central dans l'émergence des mouvements de conservation de la nature, mouvements qui se sont poursuivis au cours du siècle suivant. Ils ont été à l'origine de la désignation d'une « réserve artistique » en forêt de Fontainebleau officialisée en 1861, par un décret impérial qui la porte à 1 097 ha. Il s'agira de la première réserve naturelle botanique et paysagère au monde.

Il est possible aujourd'hui encore de contempler de très nombreuses œuvres de cette période du XIX^{ème} à l'auberge Ganne, devenue depuis 1995 musée des Peintres de Barbizon. Ce dernier est géré depuis 2004 par le Conseil départemental de Seine-et-Marne. Nous pouvons citer parmi quelques œuvres majeures de cette période *Chênes à Apremont* (1852, cf. Fig. 4) et *Un chemin dans les rochers*, vers 1861 de Théodore ROUSSEAU, (cf. Fig. 5) ou encore *Des Glaneuses* (1857, cf. Fig. 6), de Jean-François MILLET et *Forêt de Fontainebleau* (1868, cf. Fig. 7) de Narcisse DÍAZ DE LA PEÑA. Là encore, l'examen des œuvres permet de se faire une idée, parfois assez précise, de l'état de la nature en un endroit donné, mais aussi des relations entre l'homme et la nature. Ainsi en est-il des milieux de landes et chaos gréseux, laissant deviner des paysages globalement plus ouverts en forêt de Fontainebleau au XIX^{ème} (cf. *Un chemin dans les rochers*) et exempts de Pins sylvestres, aujourd'hui largement répandus. Des œuvres comme *Chênes à Apremont* et *Forêt de Fontainebleau* donnent aussi une idée de la préservation de vieux arbres et du maintien de milieux ouverts dévolus au pâturage à cette époque.

Les écrivains n'ont pas été en reste des actions de défense de l'environnement. Ainsi, George SAND s'est fendue d'un texte très engagé sur la forêt de Fontainebleau en 1837 puis en 1872 (voir SAND G., 2007), souhaitant alors « s'opposer par tous les moyens moraux à la dévastation de la forêt de Fontainebleau ». Ainsi peut-on lire : « En attendant que l'humanité s'éclaire et se ravise, gardons nos forêts, respectons nos grands arbres, et, s'il faut que ce soit au nom de l'art, si cette considération est encore de quelque poids par le temps de ruralité réaliste qui court, écoutons et secondons nos vaillants artistes. Mais nous tous, protestons aussi, au nom de notre propre droit et fort de notre propre valeur, contre des mesures d'abrutissement et d'insanité. Pendant que, de toutes parts, on bâtit des églises forts laides, ne souffrons pas que les grandes cathédrales de la nature dont nos ancêtres eurent le sentiment profond en élevant leurs temples, soient arrachées à la vénération de nos descendants. »

2 - voir https://fr.wikipedia.org/wiki/Hudson_River_School

3 - voir https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89cole_de_Barbizon



Fig. 1 : *Cotopaxi*, 1855, Smithsonian American Art Museum, Washington, D.C. Oeuvre de Frederic Edwin CHURCH (1826-1900). Source : [wikipedia.org](https://www.wikipedia.org)



Fig. 2 : *Autumn on the Hudson*, 1860, National Gallery of Art. Oeuvre de Jasper Francis CROPSEY, (1823-1900). Source : [fineartamerica.com](https://www.fineartamerica.com)



Fig. 3 : *Pastoral Landscape* (1861), National Gallery of Art, Washington. Oeuvre d'Asher Brown DURAND (1796-1886). Source : fineartamerica.com



Fig. 4 : *Chênes à Apremont*, Théodore ROUSSEAU, (1852), Paris, musée d'Orsay. Source : commons.wikimedia.org



Fig. 5 : *Un chemin dans les rochers* de Théodore ROUSSEAU, vers 1861 (Fontainebleau). The Metropolitan Museum of Art. Source : fontainebleau-photo.com



Fig. 6 : *Des Glaneuses* de Jean-François MILLET (1857), huile sur toile, Paris, musée d'Orsay. Source : Wikipédia.



Fig. 7 : *Forêt de Fontainebleau* de Narcisse DÍAZ DE LA PEÑA (1868), huile sur toile, Dallas Museum of Art. Source : Wikipédia.

On devine, au travers de ces écrits, la considération d'un patrimoine naturel que l'on devrait avoir à cœur de préserver pour que les générations futures puissent en jouir et le vénérer à leur tour.

Ces représentations démontrent que, paradoxalement, sortir d'une logique « utilitariste », à savoir « il faut mesurer les pertes pour mieux préserver ou restaurer la biodiversité », pour embrasser une logique contemplative, jouir de la beauté du vivant qui nous entoure, pourrait s'avérer davantage mobilisateur. Cette approche a été également abordée par Francis HALLÉ dans une interview remarquable (2021) intitulée « Se libérer du règne de la mesure et renouer avec la sensibilité ». Dans cet entretien, Francis HALLÉ mentionne : « Je constate que l'émerveillement, à mesure que les années passent, prend de plus en plus d'importance. J'en suis à prétendre que la beauté devrait faire partie intégrante de la biologie et de l'écologie ! » Le co-inventeur du *Radeau des cimes* regrette ici du même coup que le milieu académique ne tienne absolument pas compte de cette dimension dans les enseignements. Il défend l'idée que c'est probablement le dessin qui l'a sauvé : celui-ci « exige une attention, un regard, de l'imagination. Ça a été une méthode très efficace pour me débarrasser de l'approche réductrice de certains scientifiques. »

C'est également une preuve, s'il en était besoin, qu'il est possible d'embrasser une approche tout à la fois scientifique et sensitive de la nature et que l'une l'autre peuvent se compléter plutôt que s'opposer.

Francis HALLÉ exprime également que « l'attention aux êtres vivants se pratique, l'émerveillement est un art qui s'aiguise. » Aussi, depuis peu « La science et l'art tentent de se rapprocher. » Ce qui n'était pas le cas il y a vingt ans. L'une des difficultés de ce rapprochement a probablement résidé dans le fait que les sciences comme l'écologie ont tenté, et tentent encore, de résumer le vivant à ce qui serait « mesurable ». Attendu que la beauté ne serait pas mesurable il faudrait se « méfier de « ces sentiments subjectifs » qui allaient entraîner « des raisonnements faussés » (HALLÉ, op. cit.). On pourrait écrire que la beauté n'a pas de prix, et c'est tant pis, et c'est tant mieux. Tant pis pour les *aficionados* du commerce à tout crin, tant mieux car les choses les plus précieuses en ce monde ne s'achètent pas et ne s'achèteront jamais. Parce que, finalement, l'argent est un bien mauvais étalon de ce qui a de la valeur ou de ce qui fera grandir les sociétés humaines. L'exercice a été tenté et nous pouvons citer notamment le travail de fourmi réalisé sous l'égide de Bernard

CHEVASSUS-AU-LOUIS, Jean-Michel SALLES et Jean-Luc PUJOL (2009). Ce rapport s'est cependant surtout attaché à tenter de monétariser les services rendus par les écosystèmes et la biodiversité sur le territoire français. Il a aussi analysé le coût de l'inaction en matière de protection de la biodiversité. Ainsi, selon cette source, à l'échelle mondiale, la dégradation des services écologiques pourrait représenter « jusqu'à 7 % du PIB mondial en 2050, ou encore 13 938 milliards d'euros par an ».

A ce stade, il convient de discuter d'une notion très subjective, il s'agit de l'« utile », et de son contraire l'« inutile ». Un ouvrage d'une grande qualité a été rédigé sur ce sujet. Celui de Nuccio ORDINE : *L'utilité de l'inutile* (2014). Il résume ainsi qu'« Il n'est pas vrai – pas même en temps de crise – que seul ce qui est source de profit soit utile. Il existe dans les démocraties marchandes des savoirs réputés « inutiles » qui se révèlent en réalité d'une extraordinaire utilité ». Cet auteur « montre comment l'obsession de posséder et le culte de l'utilité finissent par dessécher l'esprit, en mettant en péril les écoles et les universités, l'art et la créativité, ainsi que certaines valeurs fondamentales telle que la *dignitas hominis*, l'amour et la vérité ». Nous pourrions rattacher à cette question celle de préserver la beauté du vivant et l'émerveillement qui

en est le corolaire. Peu importe que la beauté soit mesurable ou non (Fig. 8), elle n'en est pas moins indispensable à l'épanouissement des sociétés humaines.

Poursuivons notre étude des travaux d'artistes. Dans un ouvrage cinglant, Corinne MOREL DARLEUX (op. cit.) reprend des écrits du navigateur Bernard MOITESSIER. Elle en cite ce passage (cf. MOITESSIER, 1971) qui témoigne déjà en ce temps des préoccupations de certains poètes, philosophes, penseurs libres, sur les affres du consumérisme et de l'utilitarisme, qui progressent au détriment d'autres valeurs immatérielles comme la capacité à s'émerveiller : « Et jusqu'au Horn, ne pas regarder autre chose que mon bateau [...] Et oublier totalement la Terre, ses villes impitoyables, ses foules sans regard et sa soif d'existence dénué de sens. Là-bas ... si un marchand pouvait éteindre les étoiles pour que ses panneaux publicitaires se voient mieux dans la nuit, peut-être le ferait-il ! Oublier tout ça. Ne vivre qu'avec la mer et mon bateau, pour la mer et pour mon bateau. » Vision quasi prémonitoire quand on sait le déploiement du programme dit « Starlink » qui vise à mettre en orbite une constellation de plusieurs milliers de satellites en vue d'augmenter l'accessibilité et



Fig. 8 : Un très beau site, les mares de platière du Coquibus, décembre 2021. Cliché : GOURDAIN Ph.

le débit Internet, ... au détriment du ciel nocturne. Tant pis pour l'émerveillement des astronomes amateurs !

Autre élément qui mérite d'être discuté ici : la notion de progrès. Celle-ci s'est en partie, pour ne pas dire largement bâtie sur une croyance : la nécessité de dominer la nature. Cette nécessité, on la retrouve lorsque sont discutées les notions d'espèces « nuisibles », ou encore celui de « friche ». Un article très pertinent de Rémi BEAU dans *Le courrier de la nature* (2017), « Penser avec les friches, de l'inutile au nuisible, du nuisible au sauvage » revient sur ces questions. Il observe notamment qu'[...] au sein de différents discours ayant trait à l'aménagement du territoire ou à la mise en valeur des terres, les espaces qui satisfont mal les critères utilitaristes de la gestion « moderne » vont se voir qualifiés d'« espaces nuisibles ». Ainsi ces espaces « vont être critiqués parce qu'ils relèveraient de l'inculte, de l'improductif, de l'inutile et, en définitive, du nuisible. Cette grande diversité d'espaces se voit rassemblée sous l'appellation négative de « friche ». Rémi BEAU évoque un ouvrage, celui d'Eric FOTTORINO (1989) de la fin des années 1980 dans lequel « un certain nombre d'observateurs s'alarment en effet de voir la friche progresser dans les campagnes. L'image négative de la friche, qui persiste, en fait cette fois-ci le symptôme d'un mal-être dans les campagnes qui se désertifient. » Il évoque notamment que la friche est décrite comme « une lèpre qui dévore le paysage » (expression employée par Michel COINTAT, alors ministre de l'agriculture).

Au travers de ces quelques exemples, nous discernons bien le caractère pour le moins subjectif de ce qui pourrait être qualifié par l'homme d'« utile » ou d'« inutile », appliqué aux relations qu'il entretient avec son environnement. A l'inverse, il n'en faut plus douter à ce stade, les travaux des artistes sont tout autant indispensables que les travaux scientifiques pour éveiller les consciences au respect et à la préservation des beautés de la nature. Ces artistes, nombreux, continuent de s'impliquer tout aussi activement de par le monde, comme d'autres l'ont fait au cours des générations qui nous ont précédés, pour la préservation de relations homme-nature « équilibrées ». C'est-à-dire des relations où l'Humain n'exercerait pas des pressions trop fortes sur son environnement et qui seraient de nature à générer de grands bouleversements préjudiciables *in fine* à l'Homme lui-même. Ainsi, Hayao MIYAZAKI, réalisateur, scénariste, écrivain et mangaka japonais, s'est attaché par exemple à décrire dans le film d'animation *Princesse Mononoké* (1997, cf. Fig. 9),

la question du rapport entre l'homme et son environnement, mais aussi les effets qui peuvent découler d'une surexploitation des ressources naturelles. Cette œuvre évoque également les effets d'une dégradation de l'environnement qui peuvent s'observer en des lieux forts éloignés de la perturbation d'origine. H. MIYAZAKI fait ici références aux effets des changements globaux qui constituent l'ensemble des modifications rapides du système Terre en cours à l'échelle planétaire (changement climatique, érosion de la biodiversité, acidification des océans, pollutions, ...) et qui s'accompagne d'effets à large échelle (conditions plus favorables à l'apparition de Pandémies, etc.).

Dans une autre œuvre datant de 1984, elle aussi largement saluée par les critiques, *Nausicaä de la vallée du vent* (cf. Fig. 10), H. MIYAZAKI dépeint un monde futuriste où, à force de surexploitation, l'environnement serait devenu nocif pour l'homme. D'après l'article qui en est fait sur Wikipédia⁴, nous pouvons retenir les éléments suivants : « Dans cet univers post-apocalyptique, les êtres humains alors technologiquement avancés, se sont entretués lors d'un conflit mondial, après avoir largement pollué la planète dans leur course au progrès. S'adaptant progressivement à ces nouvelles conditions, la biosphère a continué son évolution et la Terre est désormais dominée par des arthropodes géants (parmi lesquels les *Ômus*), des champignons et des plantes à spores. L'espèce humaine, dont les habitants de la petite Vallée du Vent, est au bord de l'extinction et tente de survivre à l'avancée de la forêt (la *Fukai*) devenue toxique pour eux, au milieu d'une guerre entre l'Empire tolmèque et la cité de Pejite. Nausicaä, personnage principal de ce film d'animation, va tenter par tous les moyens de faire taire la guerre, sauver l'humanité et rétablir un équilibre entre l'Homme et la nature. »

Les artistes comme H. MIYAZAKI et tant d'autres, nous donnent ainsi largement matière à réfléchir sur nos relations au reste du vivant et aux conséquences qui en découlent.

Evidemment, les artistes dans le domaine musical ne sont pas en reste de ce débat sur la sensibilisation aux enjeux de préservation de la nature. Des *Quatre saisons* de VIVALDI (1723) (Fig. 11), véritable hymne à la nature et considéré comme l'une des œuvres majeures dans l'histoire de la musique classique occidentale (cf. DE LALEU, 2016), au dernier album du groupe de métal

4 - [https://fr.wikipedia.org/wiki/Nausica%C3%A4_de_la_Vall%C3%A9e_du_Vent_\(film_d%27animation\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Nausica%C3%A4_de_la_Vall%C3%A9e_du_Vent_(film_d%27animation))



Fig. 9 : Affiche du film *Princesse Mononoké*, réalisé par Hayao Miyazaki. 1997. Source : allocine.fr



Fig. 10 : Affiche du film *Nausicaä de la vallée du vent* réalisé par Hayao Miyazaki. 1984. Source : allocine.fr



Fig. 11 : Portrait présumé d'Antonio VIVALDI en 1723 (musée international et bibliothèque de la Musique). Source : fineartamerica.com

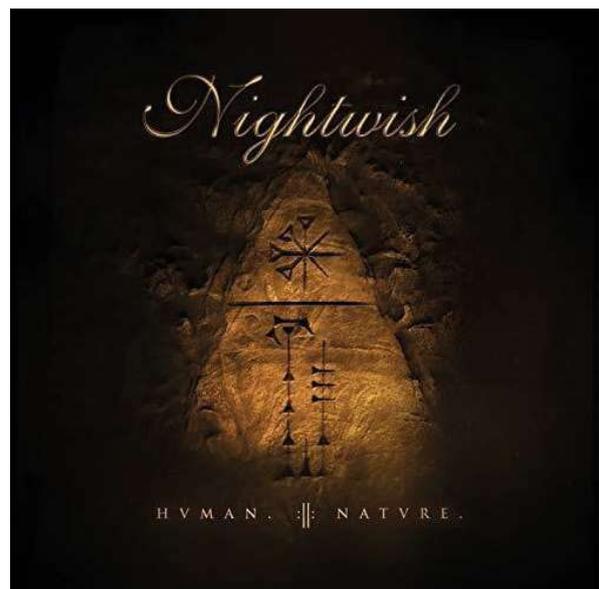


Fig. 12 : Pochette du dernier album du groupe Nightwish, *Human. II: Nature*. Source : <https://hardrock80fr.wordpress.com/2020/04/14/nightwish-human-ii-nature-2020/>

symphonique Nightwish *Human. :II: Nature* (2020) (Fig. 12) pour lequel le leader et claviériste Tuomas HOLOPAINEN, explique que « cet album est la déclaration d’amour du groupe à la Nature » (KARILA, 2020), l’engagement dans ce domaine artistique est indéniable. Qui plus est, ces exemples démontrent aussi à quel point l’observation de la nature inspire l’être humain et participe à son développement culturel.

Pour conclure, nous voyons ici que les arts et les sciences sont pleinement complémentaires dans leurs approches vis-à-vis de la conservation de la nature. Si les approches artistiques permettent de toucher un large public via les dimensions émotionnelles et « sensibles », les sciences contribuent à mieux comprendre le fonctionnement des écosystèmes, les interrelations entre les espèces, les succès ou les insuccès des opérations de restauration des milieux naturels ou encore les effets de la qualité de l’environnement sur le comportement humain. Nous avons souvent tendance à penser que nos comportements sont mus par notre seul raisonnement mais c’est une vision tronquée pour ne pas dire erronée. Nous savons que l’exposition à la nature augmente notre bien-être et modifie nos comportements. Beaucoup de recherches en psychologie environnementale l’ont démontré. Parmi les très nombreux articles de KUO & al. sur ces questions, on peut citer KUO & SULLIVAN (2001) « Environment and Crime in the Inner City: Does Vegetation Reduce Crime? ». Ces chercheurs ont mis en évidence que plus les environs d’un bâtiment étaient constitués d’espaces verts, moins il y avait de crimes signalés. Cette tendance s’appliquait à la fois aux crimes contre les biens et aux crimes violents. Lorsque les humains vivent dans des paysages stériles comme ce peut être le cas dans les grandes villes ils subissent une variété d’effets sociaux négatifs. KUO et ses collègues ont démontré que ces effets comprennent une diminution de la civilité, moins de surveillance des enfants à l’extérieur, plus d’activités illégales, plus d’agressivité, plus de déchets, etc. (voir YATES, 2009).

On peut citer également un autre article plus récent, celui de HEPBURN & al. (2021), qui confirme par exemple que la diversité des oiseaux qui nous entourent augmente inconsciemment la satisfaction des personnes à l’endroit où elles vivent. Ces résultats constituent un argument convaincant pour les urbanistes et les résidents pour maintenir des espaces favorables à l’avifaune dans les zones urbaines.

Là où les sciences permettent de comprendre, les arts permettent d’émouvoir, c’est-à-dire de faire appel aux sens et aux émotions. Nous savons désormais que ces dernières sont de puissants leviers pour engager des changements de comportements. Artistes et scientifiques ont donc tout intérêt à collaborer pour engager ces changements de paradigme que beaucoup appellent de leurs vœux en matière de restauration et de préservation de la biodiversité.

Remerciements

L’auteur tient à remercier très sincèrement Jean-Philippe SIBLET pour sa relecture et ses encouragements pour la publication de cet article, ainsi que Céline BOFARULL pour sa relecture complémentaire du présent bulletin.

Bibliographie

[Anonyme. Non daté. Explication de film. <https://explicationdefilm.com/2020/03/03/princesse-mononoke/>]

[Banquemonde.org, 2020. Développement urbain. Mis à jour le 14 avril 2020 et consulté le 01/01/2023. <https://www.banquemonde.org/fr/topic/urbandevelopment/overview#:~:text=Vue%20d%27ensemble,-Contexte&text=Aujourd%27hui%2C%2055%20%25%20de,monde%20vivent%20en%20milieu%20urbain>]

BEAU R., 2017. Penser avec les friches, de l’inutile au nuisible, du nuisible au sauvage. *Le courrier de la nature* n°306 – spécial nuisibles – 2017. p. 21 – 27.

[CHEVASSUS-AU-LOUIS B., SALLES J.-M. & PUJOL J.-L., 2009. Approche économique de la biodiversité et des services liés aux écosystèmes - Contribution à la décision publique. Centre d’analyse stratégique. 378 p. <https://www.vie-publique.fr/rapport/30445-approche-economique-de-la-biodiversite-et-services-lies-aux-ecosystemes>]

[DE LALEU A., 2016. Musique Baroque - Pourquoi les Quatre saisons de Vivaldi est un tube ? France Musique. Publié le vendredi 4 mars 2016 à 14h24. <https://www.radiofrance.fr/francemusique/pourquoi-les-quatres-saisons-de-vivaldi-est-un-tube-7194286>]

FOTTORINO E., 1989. La France en friche. Paris. Lieu commun. 208 p.

[HALLÉ F., 2021. Se libérer du règne de la mesure et renouer avec la sensibilité. Propos recueillis par Gaspard d’Allens et David Richard (24 mai 2021).

<https://reporterre.net/Francis-Halle-Se-liberer-du-regne-de-la-mesure-et-renouer-avec-la-sensibilite>]

[HEPBURN, L., SMITH, A.C., ZELENSKI, J. & FAHRIG, L., 2021. Bird Diversity Unconsciously Increases People's Satisfaction with Where They Live. *Land* 2021, 10, 153. <https://doi.org/10.3390/land10020153>]

[KARILA L., 2020. « NIGHTWISH - Interview Tuomas Holopainen », sur hardforce.com, 8 avril 2020 (consulté le 13 janvier 2023). <https://hardforce.com/actu/32144/nightwish-tuomas-holopainen-interview>]

[KEVIN J. AVERY., 2004. « The Hudson River School », The Metropolitan Museum of Art. https://www.metmuseum.org/toah/hd/hurs/hd_hurs.htm]

KOTSOU I., 2019. *Intelligence émotionnelle et management : comprendre et utiliser la force des émotions*. De Boeck Ed. 208 p.

[KUO F. E. & SULLIVAN W. C., 2001. Environment and Crime in the Inner City: Does Vegetation Reduce Crime? *Environment and Behavior*, 33(3), 343-367. <https://doi.org/10.1177/0013916501333002>]

[MALAN V., 2019. Comment fonctionnent les émotions dans notre cerveau ? La fabrique de la danse. <https://www.lafabriquedeladanse.fr/2019/formations/formations-leadership/comment-fonctionnent-les-emotions-dans-notre-cerveau/#:~:text=Le%20syst%C3%A8me%20limbique%20fait%20figure,consciente%20ou%20encore%20le%20langage>]

MOTTESSIER B., 1971. *La Longue Route : seul entre mers et ciels...*, Paris, Arthaud. 315 p.

MOREL DARLEUX C., 2019. *Plutôt couler en beauté que flotter sans grâce – réflexions sur l'effondrement*. Libertalia Ed. 112 p.

ORDINE N., 2014. *L'utilité de l'inutile*. Les belles lettres. 236 p.

[PAPWORTH S. K., RIST J., COAD L. & MILNER-GULLAND E. J., 2009. Evidence for shifting baseline syndrome in conservation, *Conservation Letters*, vol. 2, no 2, 2009, p. 93-100 - ISSN 1755-263X, DOI [10.1111/j.1755-263X.2009.00049.x](https://doi.org/10.1111/j.1755-263X.2009.00049.x)]

[PRÉVOT A.-C., 2018. Face à la crise écologique, remettons des « expériences de nature » dans notre quotidien. Publié le 24 septembre 2018. <https://theconversation.com/face-a-la-crise-ecologique-remettons-des-experiences-de-nature-dans-notre-quotidien-103556>]

SAINT-EXUPÉRY (DE) A., 1943. *Le petit prince* : Avec les dessins de l'auteur, Gallimard, 1945. 97 p.

SAND G., 2007. *La forêt de Fontainebleau*. Rumeur des Ages. Ed. 36 p.

THOMAS-MAURIN F., DELMAS J. & BOUDON E., 2016. *Courbet et l'impressionnisme*, Paris/Ornans, Silvana editoriale/Musée Courbet, 2016, pp. 12-19.

[YATES D., 2009. The science suggests access to nature is essential to human health. FEB 13, 2009 Life Sciences Editor - 217-333-5802. <https://news.illinois.edu/view/6367/206035>]

Sitographie

[Allocine, fiche film, Princesse Mononoké : <https://www.allocine.fr/film/fichefilm-73176/dvd-bluray/?cproduct=23219>]

[Allocine, fiche film, Nausicaä de la vallée du vent : https://www.allocine.fr/film/fichefilm_gen_cfilm=40132.html]

[Wikipedia, école des peintres de Barbizon. https://fr.wikipedia.org/wiki/Listes_des_peintres_de_1%27%C3%89cole_de_Barbizon]

[Wikipedia. Starlink : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Starlink>]

[Wikipedia. Jasper Francis Cropsey : https://fr.wikipedia.org/wiki/Jasper_Francis_Cropsey]

[Wikipedia. Frederic Edwin Church : https://fr.wikipedia.org/wiki/Frederic_Edwin_Church]

[Wikipedia. Hudson River School : https://fr.wikipedia.org/wiki/Hudson_River_School]

[Wikipedia. Nausicaä de la Vallée du Vent : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Nausica%C3%A4_de_la_Vall%C3%A9e_du_Vent_\(film_d%27animation\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Nausica%C3%A4_de_la_Vall%C3%A9e_du_Vent_(film_d%27animation))]

Ph. GOURDAIN

<ph.gourdain@gmail.com>

SOUMETTRE UN ARTICLE POUR LE BULLETIN DE L'ANVL :

RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS

Par l'équipe éditoriale

Les articles soumis pour être publiés dans le bulletin de l'ANVL seront, après examen du comité de rédaction et d'éventuels spécialistes du sujet traité, adaptés à la ligne éditoriale de la revue. Les textes devront être envoyés sous format informatique (.doc ou .docx) à l'adresse courriel suivante : bulletin@anvl.fr. En outre, notez que les opinions émises dans le bulletin de l'ANVL n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Afin d'optimiser le temps de mise en page, l'auteur veillera à respecter les points de mise en forme généraux suivants : police = Book Antiqua ; corps du texte = 10pts et 2 colonnes ; bandeau (type de manuscrit, titre, auteur, citation proposée, mots clés et résumé) = 1 colonne ; alignement des paragraphes = justifié. Il évitera l'utilisation des gras, italique (en dehors des citations de noms scientifiques d'espèces), petits majuscules... Ce travail de mise en page sera assuré par le responsable des publications afin d'assurer l'homogénéité entre articles et soumis à l'auteur du manuscrit avant sa publication finale pour validation.

Deux types de manuscrits pourront être adressés :

- les **brèves communications**, limitées à 2 pages et ne contenant pas obligatoirement de titres de paragraphe ni de résumé. Elles sont traditionnellement utilisées pour relater une observation, faire un complément d'information vis-à-vis d'articles antérieurs...
- les **articles, comptes rendus** (etc), de plus de 2 pages, obligatoirement structurés et habituellement utilisés pour développer une réflexion sur une espèce, un habitat ou tout autre sujet traité dans le bulletin (disciplines naturalistes, histoire, préhistoire, archéologie, météorologie...). Ils devront obligatoirement comprendre une « introduction » et une « conclusion » / perspectives.

Tout type de manuscrit devra comprendre :

- un **titre**, dans lequel figurera systématiquement une localisation géographique du sujet traité ;
- **le(les) prénom(s) et nom(s) du (des) auteur(s)**, complétés de leurs coordonnées (adresse postale et/ou courriel) précisées en fin d'article ;
- le **modèle de citation proposée** permettant de référencer le manuscrit selon le modèle suivant : Auteur J., année. Titre (Région, Département, vallée). *Bull. Ass. Natur. Vallée Loing* vol (n°) : page début - page fin ;
- des **mots clés** avec un minimum de 4 termes permettant au mieux de décrire le manuscrit ;
- un **résumé en français** (facultatif dans le cas des brèves communications) contenant entre 50 et 150 mots.

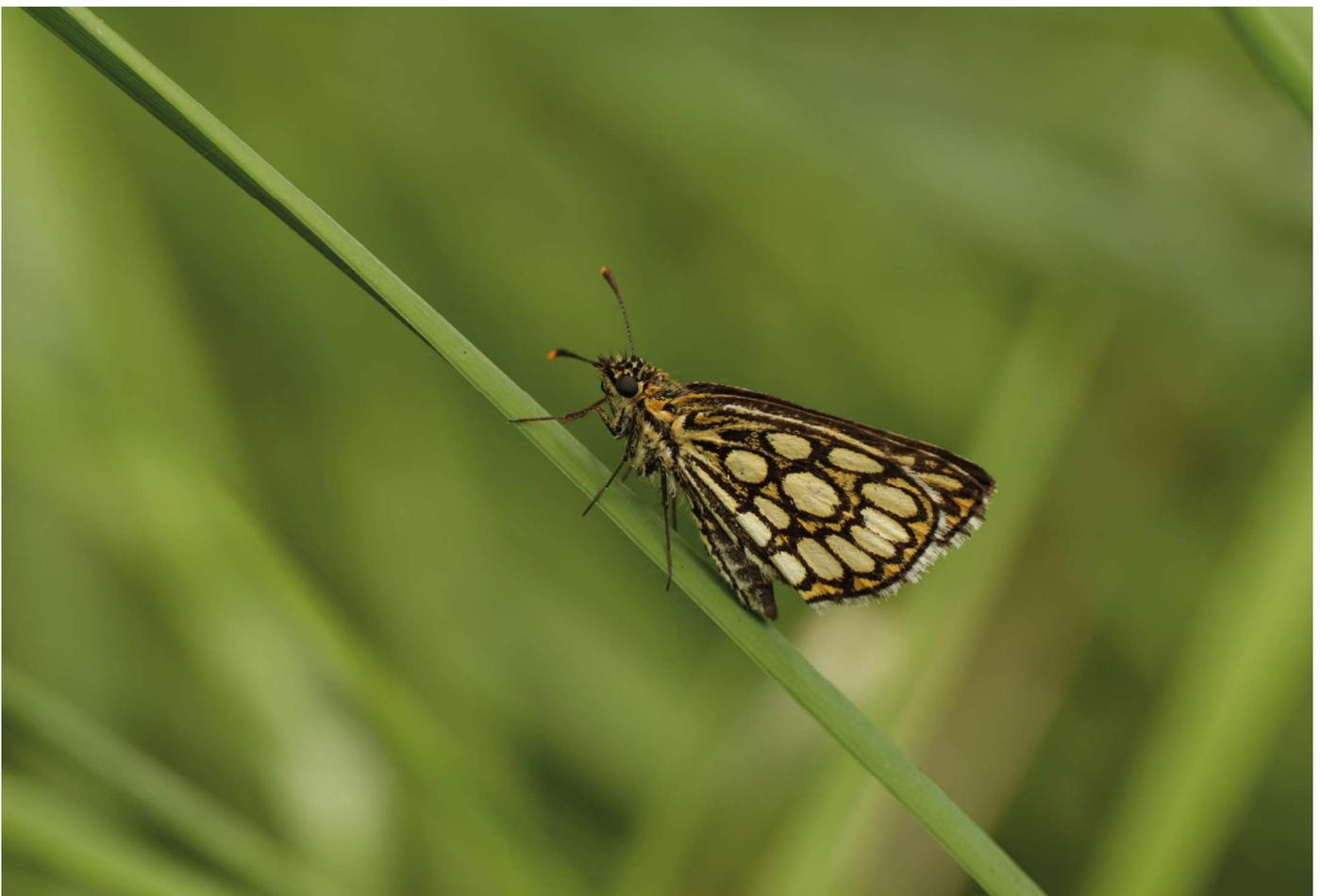
Les manuscrits contenant des illustrations (photos, tableaux, figures, dessins) devront systématiquement être légendés. En outre, les fichiers sources des illustrations ou des copies de qualité suffisante devront être fournis afin d'assurer la mise en page finale. Les photos devront être titrées et référencées à l'aide de l'auteur, de la date et du lieu de prise de vue. Dans le cas d'autres figures ou des tableaux, seul un titre pourra suffire à légender les illustrations.

S'agissant de la bibliographie, les appels dans le corps du texte seront présentés en petites capitales et entre parenthèses : (Dupont, 2013) ; (Dupont & Durand, 2010) ; (Dupont *et al.*, 2011). Les références bibliographiques des appels cités dans le texte, et uniquement elles, doivent être regroupées par ordre alphabétique et chronologique pour chacun d'eux ; elles sont placées à la fin de l'article selon les modèles ci-après :

- cas des ouvrages (titre de l'ouvrage en italique) : Arthur L. & Lemaire M., 1999. *Les Chauves souris, maîtresse de la nuit*. Lausanne, Delachaux & Niestlé, 265 p. Suivi facultativement du n° isbn ;
- cas des articles de périodiques (titre du périodique en italique) : Cayzac M., 2013. Florule mycologique du village d'Amilly (Eure-et-Loir). *Symbiose* 29(2) : 75 - 76. Suivi facultativement du n° ISSN ;
- cas des chapitres d'ouvrages (titre du chapitre en italique) : Geniez P., Grosselet O. & Crochet P.-A., *Pelophylax ridibundus*. In : Lescure J. & Massary de J.-C. (coords), 2012. *Atlas des Amphibiens et Reptiles de France*. Biotopie, Mèze ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, p. 126-128 ;
- cas de rapports / thèses : [Ecosphère, 2013. Etude d'impact écologique liée au projet de carrière sur la commune de Melz-sur-Seine (Ile-de-France, Seine-et-Marne). Sablières de l'Ile-de-France, Saint-Maur-des-Fossés, 66p.] ;
- cas des références électroniques (appellation du site web en italique) : [Froese R. & Pauly D., en ligne. Fish-Base. A global information system on fishes. Disponible sur Internet : <http://www.fishbase.org/home.htm> consulté le DATE].

De la même manière que pour les références électroniques non publiées, les articles, rapports d'étude ou tout autre document non paru (en préparation, non référencé à la Bibliothèque Nationale de France BNF...) devront être encadrés de crochets [...].

Dépôt légal : 1er trimestre 2023
Classification UNESCO : 11/0 n° 77-25551-1
Directeur de la publication :
Jean-Philippe SIBLET
1 bis, rue des Sablonnières
77670 Saint-Mammès



Erratum : Chers lecteurs, une erreur d'identification s'est malencontreusement glissée dans le dernier numéro du bulletin. Nous vous prions de nous en excuser. En haut : jeune Couleuvre d'Esculape (*Zamenis longissimus*) ; en bas : le Miroir (*Heteropterus morpheus*). Mare aux Couleuvreux. Clichés : O. ROQUINARC'H.